

Ha!

12 MEDIATHEQUE
AVANCÉES DU FUTUR PÔLE CULTUREL
HELLEMMES

20 ENVIRONNEMENT
METTRE L'ARBRE AU CŒUR
DU PAYSAGE URBAIN

46 ANIMATION
ACTIVITÉS DE PLEIN AIR GRATUITES ET TOUS
PUBLICS AVEC NOS QUARTIERS D'ÉTÉ

**AUX ARBRES
CITOYENS !**





SOMMAIRE

C'est maintenant !

- 4 Travaux/Voirie - enrobés de chaussée, réseaux, double-sens,...

C'est nouveau !

- 7 Opération « Prêt d'poules » dans les écoles
- 10 Nouvelle micro-crèche Rire & Grandir

C'est chez nous !

- 12 Médiathèque communale - Futur pôle culturel hellemmois
- 14 Don du Sang - Y penser c'est bien, le faire c'est essentiel !
- 18 Citiz Autopartage : bougez écoresponsable !
- 20 Dossier - Mettre l'arbre au cœur du paysage urbain

Ce sont eux !

- 40 Collectif de la Filature, budget participatif
- 42 Tennis - Jeunes d'Akado à Roland Garros
- 43 Enfants des Espaces Educatifs, concours d'Affiche pour les Droits

C'est bientôt !

- 44 Remise des dicos et des cartes bibliothèque aux élèves de CM1 et CM2
- 45 Opération « J'aime ma ville, je la photographie »
- 46 Opération « Nos Quartiers d'Eté »
- 48 Agenda

C'est pratique !

- 50 Nouvelle Conciliatrice de Justice
- Chaleur estivales : les gestes à adopter

Expressions politiques

- 51 Tribunes des différents groupes politiques siégeant au Conseil Communal



HELLEMES ACTUALITÉS
N°54 JUN 2019

Edition : Mairie d'Hellemmes

Direction de publication : Franck Gherbi

Rédaction : Jack Nannini

Photos : Alain Conion

Maquette : www.davidbriatte.com

Impression : NordImprim

Tirage : 9000 exemplaires

Périodicité : Trimestriel - Dépôt légal : 2019

Ha!



Franck GHERBI,
Maire d'Hellemmes

Ha!

Hellemmes !

Au sommaire de ce nouveau Ha !, des racines et des arbres, et de la jeunesse entre autres sujets.

Il ne s'agit pas de propos légers ou superflus, puisque la protection de l'environnement, la sauvegarde de notre planète et le bien-être de nos enfants sont des thématiques qui concernent directement notre avenir proche.

L'amélioration de notre cadre de vie, la préservation des espèces et de l'environnement passent par l'éducation et ces deux sujets sont très imbriqués. C'est un poncif de dire que les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes de demain, mais c'est ainsi ! Voilà pourquoi à Hellemmes la majorité communale s'emploie à sensibiliser et éduquer les enfants au respect de la nature, à la consommation raisonnée, au recyclage et à tant d'autres thèmes qui les aident à grandir avec la conscience de leur environnement et de l'importance de sa préservation, pour devenir des adultes responsables et disposant d'un avenir harmonieux sur notre planète.

Nous avons la chance, à Hellemmes, de disposer de nombreux citoyens sensibilisés, attentifs et acteurs dans le domaine de l'écologie. L'équipe communale sait pouvoir compter et s'appuyer sur ces forces vives pour faire évoluer notre cité vers un modèle plus respectueux de la nature en ville et de l'attention portée aux autres. Nous en sommes très fiers.

La commune prend sa part et agit également bien sûr, pour changer la physionomie de nos quartiers, les rendre plus agréables à vivre au quotidien, en étant vigilants aux projets immobiliers ou en pesant pour des aménagements harmonieux et compatibles avec cette ambition d'amener toujours davantage de nature en ville.

Tout cela vous le retrouverez dans les pages de ce nouveau magazine... et bien sûr dans la réalité de notre commune, aujourd'hui, et dans ses transformations de demain !

Bonne lecture de ce nouveau numéro du Ha ! qui, comme notre commune, se verdit, protège et imagine l'avenir !

4 C'est maintenant !



Rue Faidherbe, quai bus, dépose-minute et place PMR au droit de la crèche de l'Amicloterie ont été mis aux normes.

< AMÉNAGEMENT -VOIRIE >

Pas de vacances pour les chantiers cet été...

Voies cyclables, réaménagement des routes, conduites d'eau ou de gaz, réseau électrique... Hellemmes compte actuellement de nombreux chantiers de maintenance, de sécurisation ou d'embellissement. S'ajoutent à cela les chantiers liés aux nouveaux programmes immobiliers. La commune n'en finit pas de se transformer, que ce soit pour des aménagements publics ou privés.

Ces travaux publics et chantiers urbains en tous genres génèrent quelques contraintes dans notre quotidien : bruit, poussière, route barrée pour les automobilistes, retards et déviations d'itinéraires pour les usagers des transports en commun, gêne pour les riverains etc. Pourtant, ces perturbations passagères sont généralement le signe d'un confort futur, une source d'amélioration du cadre de vie et du quotidien.

Rue Dordin

Vétustes et ne répondant plus aux normes, les canalisations de la rue Dordin ont fait l'objet d'une rénovation complète. Après un premier tronçon effectué fin 2018 entre les rues Ledru Rollin et Métallurgistes, c'est la partie comprise entre Métallurgistes et Chanzy qui a été traitée au premier trimestre 2019. La fin de ce chantier important signe la fin des problèmes de fuites et d'évacuation des eaux qui perturbaient fortement la rue. Riverains et usagers bénéficient désormais d'un assainissement de qualité.

La remise à neuf des canalisations a nécessité d'importantes tranchées. Largement éventrée, la rue Dordin doit maintenant faire l'objet d'une réfection en chaussée. Enrobé et marquage au sol vont donc être repris prochainement pour une rue bientôt entièrement neuve.



Rue Faidherbe

Depuis le mois d'avril, le tronçon de la rue Faidherbe compris entre les rues de l'Abbé Six et Salengro a fait lui aussi l'objet de travaux de voirie. Exit le macadam parsemé de nids-de-poule ! La chaussée a été entièrement renouvelée, avec reprise du fond de forme et réalisation d'un nouvel enrobé.

Un peu plus loin, face à la crèche de l'Amicloterie, le quai bus a été mis aux normes avec repositionnement de la place PMR et du « dépose minute » pour faciliter l'accès aux personnes handicapées. Les travaux sont terminés, seules quelques finitions restent à faire.



Rue Chanzy

Le chantier relatif à la mise en double-sens de la rue Chanzy, entre la rue de l'Innovation et la rue Dordin, a démarré fin avril et devrait durer quatre mois. Pour la première phase, le tronçon concerné a été fermé à la circulation, avec déviations via les rues Philippe Lebon et Dordin. Les rues des Ecoles et de l'Innovation restent accessibles pour ne pas perturber la desserte des écoles Jenner et Sévigné ou celle du Technicentre et de Campus Pro... Côté circulation pour les riverains, la rue Dewasne est mise en impasse avec entrée et sortie par la rue Dordin. Une réglementation temporaire a été mise en place au hameau du Corsaire permettant aux riverains d'entrer par la rue Jean Bart et sortir par la rue des Modeleurs. Les trottoirs demeurent libres pour accéder au Square de l'Internationale ou rejoindre le centre-ville. Quant aux travaux d'assainissement côté Mont-de-Terre/Chanzy/Lebon, la première phase est en cours de finalisation, le tronçon impacté devrait être libéré prochainement.



Le vélo en chiffres...

1 abri-vélos sécurisé sur la place Hentgès

123 arceaux-vélos déployés sur le territoire communal

+30 à venir

5 accroches-vélos (rues Roger Salengro et Faidherbe)

9 carrefours équipés de sas vélos (3 à 4 sas par intersection)

6 stations V'Lille

2 box-vélos à l'étude



Aménagements et stationnements vélo : créer des conditions de pratique optimales

Pour que les Hellemmoises et les Hellemmoises puissent adhérer pleinement à la transition vers une pratique quotidienne du vélo, il est d'abord nécessaire de créer les conditions adéquates en matière de sécurité, de cohabitation avec les autres modes de transports et de stationnement.

Pour répondre aux objectifs de son plan vélo, lors de la création ou rénovation de voiries, la Commune s'attache tant que faire se peut à intégrer des aménagements cyclables de tout type (double-sens cyclable, bande, piste, marquage directionnel au sol, sas vélos aux feux tricolores...).

Développer l'offre de stationnement sécurisé individuel ou collectif

Des solutions doivent être apportées pour que le maximum d'Hellemmoises puissent garer leur vélo à proximité de chez eux, des commerces ou des équipements publics, de jour ou de nuit.

Après l'implantation de l'abri-vélos sur la place Hentgès, en lien avec la MEL et Ilévia, la Commune étudie l'installation future de box et poursuit le déploiement des arceaux et accroches-vélos.

5 accroches-vélos MEL ont ainsi été installés, sur les mats de jalonnement routier. Ce qui permet d'accrocher facilement son vélo dans des endroits où il est difficile d'implanter des arceaux traditionnels. Si l'expérience s'avère concluante, elle sera étendue à d'autres emplacements uniformément répartis sur la Commune.



Les poules en ville : Phénomène de mode appelé à perdurer !

De plus en plus nombreuses sont les initiatives visant à mettre gratuitement des poules à la disposition des particuliers, des associations ou des écoles. Pour soustraire des déchets aux poubelles ménagères bien sûr, mais aussi pour renforcer le lien social et améliorer la convivialité dans les quartiers (et pour rappeler qu'un œuf, ça ne pousse pas dans les rayons des supermarchés...)

L'opération « prêt d poules » arrive dans nos écoles



Depuis la rentrée de septembre 2018, Chantilly et Réglisse sont les mascottes de l'école Herriot.

Un essai concluant à Herriot !

Le premier poulailler actif est installé à l'école Herriot, au Pavé du Moulin.

Contrairement aux projets des écoles Jenner et Berthelot-Sévigné, celui-ci est porté par l'équipe enseignante.

Ainsi, depuis la rentrée de septembre 2018, deux poules de race ancienne ont totalement bouleversé le quotidien des enfants, qui sont chargés à tour de rôle de récupérer des restes à la cantine pour nourrir les volatiles.

« Ça papote, ça caquette, ça rigole autour des poules dans une ambiance conviviale. Du bonheur partagé quoi ! »

Partout en France, on ne compte plus les villes qui mettent une paire de poules à la disposition de leurs administrés, en échange d'un engagement à les prendre sous leur aile protectrice pendant un temps donné. Pour Lille-Hellemmes-Lomme, en lien avec la ferme pédagogique Marcel Dhénin, l'opération « Prêt d poules » permet d'accueillir des poules, prêtées par l'association Animavia, pour une durée de 6 mois renouvelable. Une façon originale de réduire ses déchets, tout en récoltant chaque jour de bons œufs frais...

Dans le but de sensibiliser les enfants à la réduction des déchets au sein de leur restaurant scolaire, plusieurs écoles hellemmoises se sont inscrites dans la démarche et vont installer des poulaillers dans leur cour de récré.

Les poules sont des championnes du recyclage : elles allègent le poids des poubelles en picorant jusqu'à 150 kg de déchets organiques par an.

Cette action a pour but de détourner une partie des restes de cantine mais également de toucher les parents au travers des enfants sur les thèmes du gaspillage alimentaire et du compostage domestique.

Un animateur spécialisé d'Animavia livre les gallinacées, baguées pour les reconnaître. Il les présente aux enfants, explique les soins, la nourriture à donner et répond aux questions... En général, les enfants adoptent très vite les poules ; ils leur attribuent un nom, leur apportent les restes de repas, accompagnés des enseignants ou du personnel de cantine. Le non-consommé « végétal » est ensuite porté au composteur associé. Mangeoires et abreuvoirs sont garnis avant les week-ends, le relais est organisé pour les vacances scolaires.

Pour mieux comprendre la démarche, les animateurs de l'Espace éducatif Jenner* répondent à nos questions.

Quel type de poulailler sera installé ?

Un poulailler acheté dans le commerce fera très bien l'affaire. Les poulaillers sont généralement livrés « complets » avec zone pour se percher, pondoir, mangeoire, abreuvoir... Dans le cadre des ateliers proposés aux enfants, nous construisons une « zone mobile » pour permettre aux poules de visiter le jardin, et ainsi de le nettoyer des mauvaises herbes, tout en assurant une tonte régulière de la pelouse. Sans compter les limaces croquées, ni les sols amendés par leurs petits cadeaux fécaux...

Le coût du poulailler et des accessoires sera intégralement pris en charge par l'espace éducatif.

A quel endroit sera-t-il installé ?

A Jenner, nous avons la chance d'avoir un jardin. Le poulailler pourra donc y être installé, à proximité direct de la haie créée lors des NAP et des carrés potagers hors-sol mis en place sur les temps du midi. Il sera donc dans un lieu fermé et accessible uniquement en présence d'un adulte. Des amplitudes horaires seront définies pour permettre un accès libre aux familles de l'école (ex : 16h à 18h).

Combien et quel type de poules allez-vous accueillir ?

Nous commencerons avec deux poules. Si les choses se passent comme nous l'espérons, nous en prendrons deux de plus. Nous favoriserons les races locales comme les poules de Bourbourg, d'Hergnies, d'Estaires ou encore la coucou des Flandres... Ce sont de bonnes pondeuses, et surtout ce sont les poules que nos grands-parents ou arrière-grands-parents avaient l'habitude d'avoir dans leur basse-cour.

Puisque vous évoquez la ponte, qu'advient-il des œufs ?

A l'école, ce sera Pâques quasiment tous les jours : une poule pas trop âgée pond quelques 250 œufs par an. Nous prendrons l'habitude de les ramasser quotidiennement avec les enfants. Les œufs seront datés au feutre indélébile. L'espace éducatif mettra en place un « tableau de dons d'œufs » pour les parents qui s'investiront dans la gestion du poulailler. En aucun cas les œufs ne seront consommés sur place.

Comment le nourrissage sera-t-il assuré ?

Un distributeur de grains sera rempli à chaque début de semaine par un groupe d'enfants et un animateur durant la pause méridienne. Ce sera l'alimentation principale des poules qui pourront s'y rendre à volonté. En parallèle, les restes alimentaires du restaurant scolaire seront amenés par les enfants prenant leur repas lors du premier service.

L'abreuvoir sera rempli chaque lundi matin par un animateur de l'espace éducatif. Une attention particulière sera portée durant la période estivale afin que les poules aient toujours de l'eau.

Qui s'occupera du nettoyage du poulailler ?

Dans un premier temps, c'est une mission qui sera assurée par le personnel de l'espace éducatif. Mais nous souhaitons nous inscrire dans une démarche participative, alors au fil du temps, nous proposerons aux parents d'élèves, voire aux habitants du quartier, qu'un roulement soit mis en place.

Que se passera-t-il si une poule vient à mourir ?

Comme tout être vivant, la poule connaît un début et une fin de vie. Pour gérer le décès d'une poule, les ateliers philosophie menés en espace éducatif devraient nous permettre de réfléchir en groupe à cette notion de « mort ».

* *L'établissement scolaire de huit classes accueillera prochainement deux poules pondeuses. Si le projet vise d'abord la réduction des déchets alimentaires au sein du restaurant scolaire, il vise plus généralement à éveiller les enfants à plus d'écologie. L'école possède également son propre potager hors sol et un composteur initié par l'association du quartier « des trucs avec les gens ».*

Alors ? La promotion des poules en ville : phénomène de mode ou, au contraire, appelé à perdurer ?

Pour Claude Pruvot, élu en charge du Développement durable, il devrait s'inscrire dans la durée, au même titre que les encouragements à trier ses déchets ou à pratiquer le compostage des déchets organiques. Ce mouvement est indissociable de ce qu'on pourrait nommer une "écologie urbaine de la proximité", basée sur les circuits courts, l'autosuffisance alimentaire, la nourriture saine, etc.

Il s'inscrit aussi dans la logique du "do it your self", initiée dans les milieux anticapitalistes des années 1970.

Une fois encore, ce sont les jeunes qui montrent l'exemple !

Pour le grand public

Des visites libres de la ferme Marcel DHENIN sont possibles aux heures d'ouverture, ainsi que des ateliers sur le thème de la ferme (sur inscription préalable) : alimentation et soins aux animaux, naissances, apiculture, plantations, fabrication de compost... Des temps forts sont également proposés certains samedis, dimanches et mardis.

**14 rue Eugène Jacquet
59000 Lille**

**Horaires d'été :
Du lundi au vendredi,
de 9h à 18h30
Samedi, dimanche
et jours fériés, de 10h à 12h
et de 14h à 18h**

**Rens. : 03 20 55 16 12 /
fermelille@mairie-lille.fr**

< PETITE ENFANCE >

Une nouvelle crèche privée à Hellemmes

Une nouvelle micro-crèche est ouverte depuis trois mois, dans le quartier de la Guinguette. Cette structure, baptisée « Rire & Grandir », peut accueillir dix enfants et vient ainsi enrichir l'offre de garde dédiée à la petite enfance sur le territoire communal.



C'est dans les locaux réaménagés de la zone de la Manufacture, située à l'angle des rues du Dr Huart et Faidherbe, sur l'ancien site NYDEL, que Marie et son équipe composée de 4 professionnelles passionnées accueillent jusque 10 enfants âgés de 2,5 mois à 3 ans révolus par jour.

A 39 ans, cette maman de quatre enfants, originaire de Villeneuve d'Ascq, a travaillé 15 ans dans le commerce et les relations humaines avant de profiter d'un congé maternité pour se reconvertir dans la gestion de crèche. Après un parcours plutôt atypique, la dynamique gérante ouvre donc une nouvelle structure d'accueil dédiée à la petite enfance dans la commune.

La méthode Montessori

Installée sur 145 m², la micro-crèche, lieu de vie calme et apaisant, est composée d'un espace de vie, un espace repas, deux espaces de repos, un espace change avec des toilettes adaptées, une biberonnerie et un jardin extérieur privatif. Ici, pas de couleurs criardes. L'harmonie visuelle règne : les murs sont unis et clairs, le mobilier est soigné et l'espace est épuré pour favoriser l'ordre et faciliter la motricité. Tous ces éléments concourent à ce que le tout-petit se sente en sécurité, dans un environnement à la fois rassurant, aéré et structurant.

" J'ai saisi l'opportunité d'ouvrir Rire & Grandir à Hellemmes, car il y a un réel besoin des familles qui y travaillent et aussi, parce que j'ai été séduite par ce local, parfaitement adapté à l'accueil de jeunes enfants."

Marie TRENTESAUX

« Rire & Grandir » a décidé de pratiquer le baby sign (Cf. encadré) ainsi que la pédagogie Montessori avec un matériel de grande qualité. L'apprentissage par l'expérience, la liberté de choisir, l'indépendance ou encore le respect du rythme de chacun font partie des préceptes de cette pédagogie. Le travail des éducatrices inspiré de cette pédagogie et de cette pratique gestuelle permet aux enfants de s'habituer à la vie en collectivité, d'apprendre l'autonomie et de communiquer à la fois verbalement et gestuellement, dans le respect de l'autre.

Inaugurée officiellement le 4 juin dernier en présence du Maire Franck GHERBI et de Christine RELIGIEUX, Adjointe en charge de la Petite Enfance, « Rire & Grandir » est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30. Les couches et les repas, bio et issus des filières courtes, sont fournis. Des places sont encore disponibles.



Le baby sign... Qu'est-ce que c'est ?

La langue des signes pour bébé est un concept qui a vu le jour aux Etats-Unis. Il démontre que le bébé a un besoin et une volonté de communiquer quotidiennement, par des pleurs, des cris puis par des gazouillis et des mimiques, bien avant d'être capable de s'exprimer avec des mots.

Nous avons l'habitude de dire que les enfants sont des éponges, et bien c'est vrai ! Ils absorbent aussi bien nos gestes que nos paroles. Au fil des mois, bébé développe sa motricité fine et commence à nous imiter quand nous disons « au revoir » de la main, envoyer des « bisous » ou faire « bravo ». Il tend les bras pour être porté, pointe du doigt un objet qui l'intéresse... ses mains deviennent son outil de communication. Et sans que vous le sachiez, il est déjà en train de signer !

Des études montrent que les « bébés signeurs » développent beaucoup plus vite une communication précise avec leur entourage, sans retarder le langage. Cela augmente l'estime de soi du bébé en réduisant les frustrations et les pleurs ; renforce la complicité et la compréhension réciproque ; stimule l'apprentissage du langage verbal.

L'équipe pédagogique de « Rire & Grandir » est donc formée à la langue des signes pour bébé.

Renseignements :
Rire & Grandir - La Manufacture
3 rue du Docteur Huart - 59260 Hellemmes Lille
☎ 06 14 59 83 50 • marie@rire-grandir.fr
www.rire-grandir.fr



Médiathèque : Futur pôle culturel hellemmois

Le site des anciens Tricots Duger va faire l'objet d'une importante réhabilitation dont les travaux devraient démarrer début octobre. La commune a choisi d'y privilégier la culture en y aménageant sa nouvelle médiathèque, dans le respect du bâtiment historique existant, unanimement considéré comme un élément majeur du patrimoine hellemmois.

A travers la création de ce nouvel équipement, l'objectif est de mettre à la disposition de la population une structure moderne, adaptée aux besoins actuels et futurs d'une commune dont l'essor culturel est en pleine effervescence. Ainsi, la médiathèque renforcera et diversifiera sa collection et son offre. Elle proposera un accès numérique à l'information grâce à l'internet gratuit, un catalogue en ligne, mais aussi grâce à des supports diversifiés tels que les livres, journaux, magazines, DVD, etc.

Un projet qui répond aux souhaits des usagers

Suite au travail de collecte et de traitement des informations recueillies lors des réunions participatives ou lors de la consultation par questionnaire du plus grand nombre, un cahier des charges a pu

être établi et l'appel d'offre concernant la maîtrise d'œuvre a été lancé. Sur les 16 candidatures reçues, 3 ont été présélectionnées et étudiées par le jury qui s'est finalement prononcé en faveur de l'architecte Bruno Popieul.

La scénographie retenue se veut fidèle à l'identité du site et sera fidèle aux préconisations de la consultation, dans un esprit de convivialité et de confort « comme à la maison ». Les équipements seront à la fois modernes et chaleureux, les espaces conçus pour tous les profils de publics (enfants, adolescents, adultes) mais décloisonnés et modulables, dans l'esprit « troisième lieu ». L'implantation se fera en rez-de-chaussée simple, avec création d'un espace nouveau en bois, regroupant accueil, coin cafétéria, tiers-lieu et presse. Un workshop et les sections enfants et adultes seront situés dans les 2 corps de bâtiments existants avec une grande fluidité entre les espaces. L'Administration quant à elle, sera située à l'arrière du bâtiment central existant. L'ensemble des services, conçus avec une vigilance accrue pour son accès aux personnes à mobilité réduite, sera regroupé sur une surface utile de 407 m².

Côté matériaux, les aménagements intérieurs favoriseront la conservation des matériaux d'origine, notamment la brique et le plafond voûté. Le bâtiment sera traité dans un style contemporain, reposant sur de la structure bois très légère avec des parois vitrées pour garder un maximum de transparence. Dans la cour, le bâtiment neuf reprendra la signalétique présente sur rue et la partie extérieure gardera son pavage.

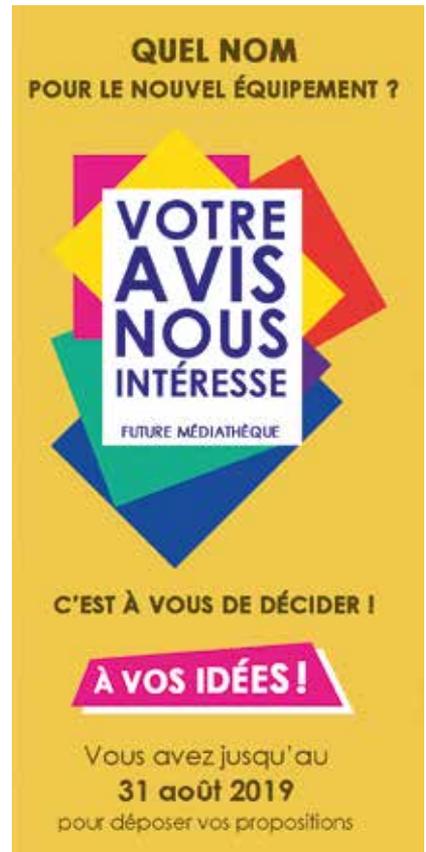
Parallèlement, les agents de la bibliothèque vont attaquer le tri des collections et le puçage électronique de tous les livres et documents afin de les rendre compatibles avec le système d'automatisation des prêts qui sera proposé. Lumière, transparence et fonctionnalité sont les maîtres-mots de cette nouvelle médiathèque qui devrait ouvrir ses portes au public à l'été 2020.

En ce qui concerne le coût, il est estimé à 700 000 euros HT. Si on y ajoute les taxes, frais d'acquisition du bâtiment, mobiliers, matériels informatiques et fonds documentaires, l'enveloppe financière totale de l'opération avoisinera les 2 500 000 euros. Le grand intérêt porté par les différentes institutions partenaires prouve la pertinence du concept et devrait permettre un financement exemplaire du projet subventionné à près de 65%. La Politique de la Ville a déjà donné son accord pour 1 093 944 euros. D'autres partenaires seront sollicités : la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Comité national du livre (acquisition de livres pour publics empêchés) et la Métropole Européenne de Lille (Fonds de concours)..

Une médiathèque citoyenne

Équipement phare de la vie culturelle hellemmoise, ce lieu fédérateur de rencontres et d'échanges sera un équipement moteur et promoteur de la vie de la cité, favorisant la participation citoyenne.

Par ailleurs, il se vaudra lieu de vie au service de l'ensemble de la population, grâce à l'aménagement d'un espace d'animation et l'organisation de manifestations culturelles ciblées : expositions, conférences, animations pour la jeunesse ou encore rencontres d'auteurs... Les publics accueillis y seront nombreux et diversifiés dans leur composition, leur âge et leur intérêt pour le livre et la culture.



Très prochainement en cœur de ville, s'ouvrira la médiathèque d'Hellemmes. Quel sera son nom ?

C'est à vous de décider !

Vous avez de l'imagination, des idées, des envies : exprimez-les !
 Trouvez le nom de notre future médiathèque et marquez de votre empreinte ce nouvel équipement.

Vous avez jusqu'au **31 août 2019** pour nous envoyer vos propositions :

> Par courrier

Mairie d'Hellemmes / Service Culture
 155 rue Roger Salengro - 59260 Hellemmes

> Par mail

mamediathequehellemmes@mairie-lille.fr

Bonne réflexion à tous !

**Future médiathèque
 Ancien site des Tricots Duger
 48 rue Faidherbe**



< SANTÉ >

En février dernier, j'ai donné mon sang...

Le 27 février dernier, la commune accueillait l'EFS (Etablissement Français du Sang) pour la première collecte de l'année, qui était aussi la première collecte organisée sans le soutien de l'Amicale du don du sang bénévole récemment dissoute.

Je m'y suis rendu pour m'assurer que les conditions d'accueil étaient optimales et que tout se passait bien. J'avais même prévu de prendre quelques notes pour écrire quelques lignes sur l'événement. Et puis une fois sur place, après avoir discuté avec les organisateurs et quelques donneurs, tel le commissaire Bourrel dans les 5 dernières minutes, je me suis dit : « Bon sang, mais c'est bien sûr ! » Et pourquoi pas moi ? Quoi de mieux en effet que de participer au don pour témoigner de l'expérience et la partager avec nos lecteurs et avec toutes celles et tous ceux qui se posent encore plein de questions et n'osent pas franchir le pas ? Mon sang n'a fait qu'un tour : j'allais faire ma BA tout en travaillant...

J'avais déjà donné par le passé mais mon dernier don datait de 2007. Puis des voyages à l'étranger, notamment en Afrique et en Amérique centrale, présentaient des contre-indications qui m'ont contraint à abandonner.

Mais là, plus d'excuses ! C'est décidé, je me lance ! Pendant que notre photographe Alain mitraille la salle avec son appareil, je m'approche du secrétariat pour me faire enregistrer. Après le contrôle d'identité et quelques formalités administratives, on m'invite à renseigner le fameux « questionnaire de préparation à l'entretien préalable au don du sang », qui porte sur mon état de santé actuel ou passé et sur mon mode de vie.

45 questions ! Certaines d'ordre très général et d'autres plus intimes, liées à la sexualité, à l'éventuelle consommation de stupéfiants ou produits dopants... Je me dis alors que ça va être long et que je ne saurais peut-être pas répondre à toutes. Je ne me souviens même plus quand je me suis fait vacciner la dernière fois, ni pour quoi... Mais finalement, c'est beaucoup plus simple et rapide qu'il n'y paraît : 5 minutes chrono ! Une fois le formulaire renseigné, je me dirige vers un petit espace confidentiel pour la prochaine étape, à savoir : l'entretien médical.

Le Dr Adeline Dutartre m'invite à rentrer dans son bureau. Elle regarde le document que je viens de remplir, me repose les mêmes questions pour s'assurer de la véracité de mes réponses et, après quelques minutes, prend ma tension : tout est ok, je réponds à toutes les conditions et suis déclaré apte à donner mon sang.

L'entretien terminé, le médecin m'annonce qu'en tant que nouveau donneur, je dois faire un test d'hémoglobine. J'arrive donc devant Martine, infirmière, qui prélève une goutte de sang sur le bout de mon doigt, qu'elle introduit dans une petite machine, m'expliquant que le taux minimum pour pouvoir donner est de 12g/dL pour une femme et 13g/dL pour un homme. Quelques secondes plus tard, le verdict tombe : 13,7 ! Ce n'est pas exceptionnel mais ce nouveau cap est franchi. Jusqu'ici tout va bien.

Martine m'invite ensuite à rejoindre la salle de collecte, mais me propose de passer par l'espace collation afin de boire une boisson sucrée avant le prélèvement. Pour moi, ce sera Coca-Cola !

Ça y est ! Tout est en ordre cette fois. Bien qu' impatient, je suis légèrement crispé et j'appréhende un peu la suite : Garde ton sang froid ! Mais pas le temps de gamberger : l'infirmière m'aiguille vers un lit où je m'allonge. Elle inspecte mon bras à la recherche d'une veine exploitable et tout en discutant, elle noue un garrot autour de mon bras et désinfecte le creux de mon coude avec de la bétadine.

Je lui demande si cela va être long, elle me dit que cela ne prendra pas plus de 10 minutes. Et quand je lui demande si cela va faire mal, elle me répond que d'habitude oui, mais avec elle, je ne sentirai quasiment rien. L'épreuve de la pique au doigt quelques minutes plus tôt m'incite à la croire et c'est en toute confiance que je détourne le regard pendant qu'elle me pique. Même pas mal ! J'en viens même à me demander si le don a commencé. Alors je me retourne et observe mon sang progresser à travers l'étroit tuyau jusque la poche, surpris par la vitesse avec laquelle elle se remplit. 6 minutes et 40 secondes plus tard, la poche est pleine. C'est terminé ! Je n'ai pas vu le temps passer et on m'a prélevé 450 ml de sang. L'infirmière retire le garrot et avec ses doigts de fée, me retire l'aiguille sans que je ne le sente. Je me redresse doucement, récupère mes affaires et me dirige à nouveau vers l'espace collation histoire de me poser et me restaurer un peu, avec le sentiment du devoir accompli. Ce sentiment que j'avais d'abord pris pour de la fierté, s'avérait finalement plus proche d'un sens aigu des responsabilités.

Alors, si vous avez des craintes ou des appréhensions, pensez à ce que le don peut représenter pour vous bien sûr, mais aussi et surtout pour ceux qui en ont besoin et que vous aurez peut-être sauvés. Laissez la réflexion faire son chemin, et quand la voix de votre cœur dominera celle de votre peur, faites-vous accompagner et foncez ! Croyez-moi, jamais vous ne regretterez cet acte altruiste.

Les 4 étapes pour donner son sang

La durée totale de ces étapes est de 45 à 60 minutes.

Il est recommandé de ne pas venir à jeun et de bien boire avant et après le don.



Vous êtes accueilli-e par un-e secrétaire



Vous passez un entretien préalable au don afin de déterminer votre aptitude au don



Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de collecter entre 400 et 500 ml de sang



Après votre don, vous restez une vingtaine de minutes dans l'espace détente. Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir une collation et de nous assurer de votre bonne récupération



Les rendez-vous de l'EFS, c'est aussi...

Dans la salle, l'ambiance est bonne. Les jambes un peu molles et le bras bandé, on profite du temps de repos dans l'espace collation pour bavarder entre donneurs. Autour de la table, je rencontre Amélie et Ophélie, deux étudiantes en Master Patrimoine et Musée à Lille 3, venues ensemble pour donner leur sang.

Pour Amélie, arrivée à Hellemmes depuis 18 mois pour ses études, c'est déjà le 4ème don, son premier chez nous. Etant enregistrée dans la base de l'ESF, elle a reçu une alerte qui l'a informée de la collecte. Elle ne fait partie d'aucune amicale de donneurs, sa démarche est personnelle. Simplement elle souhaitait poursuivre son engagement même loin de chez elle.

Ophélie quant à elle est Villeneuvoise, c'est donc en voisine qu'elle est venue. Donner son sang, à vrai dire elle y avait déjà pensé, mais elle ne se sentait pas prête. Pas de réelle phobie des aiguilles, juste la peur d'y aller seule... Alors le fait d'avoir été accompagnée a été un élément déclencheur : « C'est toujours mieux d'être accompagnée lors d'une première fois. J'étais un peu angoissée en arrivant mais l'équipe de l'EFS m'a très vite rassurée. Une fois que je suis passée à l'action, je me suis rendu compte que mes résistances étaient sans fondement. J'éprouve un sentiment de fierté très nouveau pour moi, j'ai l'impression d'avoir fait quelque chose de bien, que ça peut sauver des vies. C'est un geste que je pourrais refaire régulièrement. »

Comme Amélie et Ophélie, de nombreuses personnes sont venues salle Oudart, mais seule une trentaine a pu donner son sang, les autres n'ayant pas pu pour des raisons principalement de santé. Merci à celles et ceux qui ont participé à la collecte, en espérant que l'on soit encore plus nombreux lors du prochain rendez-vous.

**Espace des Acacias, Rotonde
Place Hentgès
(prox. Métro Mairie d'Hellemmes)**

Prochaines collectes :

Mercredi 21 août, de 15h à 19h30
Mercredi 23 octobre, de 15h à 19h30
Mardi 24 décembre, de 9h à 16h30

Conditions pour donner son sang ?



Être reconnu(e) apte au don
(bonne santé et taux
d'hémoglobine suffisant)

Avoir entre 18 à 70 ans



Peser plus de 50 kgs

Comment préparer son organisme ?



Eviter de venir à jeun



Penser à s'hydrater



Pas de boissons
alcoolisées

Comment se déroule le don ?



Se munir de sa carte
d'identité



8 à 10 min.
de prélèvement de sang



420 à 480 ml de sang
selon le poids
du donneur



1 don du sang
c'est 45 min. au total

Dans certains cas, il faut respecter un délai avant de pouvoir donner son sang

- Après un traitement par antibiotiques : 7j.
- Après des soins dentaires (carie : 24h).
- Après un épisode infectieux : 14 j.
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois.
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : 4 mois.
- Après une intervention chirurgicale : 4 mois.
- Grossesse : 6 mois après l'accouchement.



Citiz autopartage : Pour bouger éco-responsable !

Citiz Lille Arras, service de voitures en libre-service 24h/24, a été créé en février 2007 sous le nom de Lilas Autopartage en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour expérimenter le concept d'autopartage sur la métropole lilloise. En septembre 2017, la SCIC adopte Citiz, la marque du réseau national leader de l'autopartage présent dans plus de 110 villes avec 1300 voitures partagées.

Aujourd'hui, Citiz Lille Arras est présent dans 11 communes de la Métropole Européenne de Lille, ainsi que sur l'agglomération d'Arras. Plusieurs milliers d'abonnés, particuliers et professionnels, ont adopté la solution Citiz, comme solution alternative à la voiture particulière ou au véhicule d'entreprise.

A Hellemmes, la station d'autopartage « Mairie de Hellemmes », implantée depuis 2012, à proximité immédiate du métro, permet aux citoyens, aux entreprises, commerçants et collectivités de disposer de véhicules accessibles 24h/24 sans avoir à gérer les contraintes de coûts et de détention de la voiture individuelle (assurance, entretien, réparations, stationnement, carburant...).



L'autopartage : un service pratique, économique et écologique

L'autopartage (à ne pas confondre avec le covoiturage), c'est la possibilité de louer un véhicule à tout moment. Citiz met à disposition une large gamme de véhicules accessibles en libre-service 24h/24, 7j/7 sur la métropole lilloise : citadines, petits utilitaires, berlines, 7 places, véhicules automatiques, électriques... Cette solution est idéale pour les personnes qui utilisent peu la voiture (pas tous les jours) et permet de partager un parc de véhicules entre utilisateurs sans avoir à gérer les contraintes de la voiture individuelle. L'utilisateur paie à l'heure (à partir de 2€) et au km (à partir de 0.37 € les 100 premiers et 0.19 € les suivants).

A la fois pratique pour faire des courses, rendre visite à des amis, partir une journée à la campagne ou en famille le weekend, c'est une solution économique car l'utilisateur ne paie que ce qu'il consomme à la différence d'une voiture individuelle qui coûte même lorsqu'elle n'est pas utilisée.

L'autopartage, c'est aussi un service écologique : les véhicules sont très peu polluants (taux d'émissions de CO2 très faible) et l'utilisateur rationalise l'usage de la voiture en se tournant vers d'autres modes de transports moins polluants (transports en commun, marche et vélo).

Un service éco-citoyen

Citiz est un service de mobilité durable qui vise à changer les comportements pour un usage rationalisé de la voiture en ville. Par ailleurs, le dispositif favorise l'accès à la voiture pour les plus fragiles : tarif d'inscription réduit pour les demandeurs d'emplois, étudiants, véhicules adaptés pour les personnes à mobilité réduite...

+ d'infos :

Boutique PASSPASS

Gare Lille Flandres

☎ 03 20 740 740 / www.lille.citiz.fr

Citiz, C'est facile !



Je m'inscris
à l'agence Citiz
ou en ligne.



**Je réserve
une voiture**
sur internet ou
par téléphone



**J'accède
à la voiture**
en libre-service
avec ma carte
d'abonné(e)



Je roule
Le trajet terminé, je
ramène la voiture à
sa station d'origine.



**Je suis mes
dépenses**
sur internet et reçois
mes factures mensuelles
par mail

Citiz en chiffres...

11 communes de la MEL +
2 dans l'Arrageois

43 stations dont
37 sur le territoire de la MEL

90 véhicules

6200 utilisateurs en 12 ans

2800 abonnés à fin février 2019,
dont **1100** professionnels



Mettre l'arbre au cœur du paysage urbain...

Petit à petit, la ville bouge... Les arbres et la végétation reprennent leurs droits, leurs rôles. La nature en ville est essentielle pour se sentir bien, vivre mieux, respirer mieux. C'est l'une des priorités des politiques environnementales menées à Hellemmes. Et cela se matérialise concrètement, puisque la commune plante plus d'arbres qu'elle n'en coupe, avec la volonté de diversifier les espèces. Résultat : on y fait souvent peu attention, mais il existe aujourd'hui près de 3000 individus à Hellemmes en gestion communale (1155 en 1982). La population d'arbres a augmenté de 80 sujets en 2018 et 106 plantations supplémentaires sont programmées. Comment ce patrimoine végétal est-il géré par le service des Espaces verts de la Ville ? Comment les arbres évoluent-ils en milieu urbain ? Quels sont leurs bénéfices sur la santé et l'environnement et qui sont leurs ennemis ? Le Ha ! consacre son dossier au patrimoine arboricole et vous apporte quelques éléments de réponse...



« Pour choisir un arbre avant sa plantation, il faut visualiser le volume qu'il occupera sans contraintes une fois adulte et s'assurer qu'il soit compatible avec son environnement. La bonne adaptation de l'arbre à son lieu de vie garantit qu'il ne gênera pas la population et pourra s'épanouir librement, sans nécessiter trop de taille. »

En ville, l'arbre est souvent le premier lien avec la nature. Il structure le paysage, adoucit l'omniprésence du minéral, améliore la qualité de vie et participe à la biodiversité qui s'exprime alors aussi bien par la variété des essences plantées que par l'attractivité du végétal pour la faune. Alors en abattre un est toujours un déchirement. Mais lorsqu'il est malade et source de danger pour la population, cela devient une nécessité. Question de responsabilité et de sécurité !

Aussi, face aux incidents, heureusement sans gravité, auxquels nous assistons depuis quelques années, la commune a choisi de prendre le problème à bras le corps. Les expertises réalisées par un cabinet indépendant se multiplient et leurs conclusions mettent en évidence un état sanitaire déplorable chez certains sujets. Plusieurs arbres, même parmi les plus majestueux, sont aujourd'hui en bout de course et se révèlent bien fragiles, attaqués par des agents pathogènes, parfois pourris de l'intérieur, voire totalement creux.

Au-delà de la question de l'abattage des arbres se pose celle de leur remplacement. Et à Hellemmes, on ne transige pas : on plante plus que l'on abat ! Car habitants et municipalité sont très attachés à leur patrimoine arboricole, qui donne de l'oxygène à la ville.

Avec ses 3 grands parcs (Engrand, Bocquet et François Mitterrand), sa plaine des Métallurgistes, ses jardins familiaux de la Chapelle d'Elocques, ses squares et bosquets, Hellemmes compte de nombreux espaces verts, qui accueillent diverses fleurs, plantes et arbres allant du conifère à l'arbre fruitier... Depuis quelques années, le nombre d'arbres plantés est supérieur au nombre d'arbres coupés. Hellemmes est donc de plus en plus végétalisée.

La vie de l'arbre en ville nécessite beaucoup d'attention de la part de ses gestionnaires. Avant même sa plantation, il faut déterminer l'essence la mieux adaptée aux sols, aux conditions climatiques, à son environnement direct et qu'elle réponde aux exigences de diversité et de compatibilité. Et puis il y a la surveillance sanitaire et l'entretien régulier comme l'explique Marcel Davaine, Arboriste-grimpeur du service des Espaces verts.

L'élagage ? A quoi ça sert ?

Que ce soit pour dégager les façades, enlever les branches géantes, dangereuses ou mortes, la commune fait procéder à l'élagage régulier de ses arbres. Un arbre nécessite d'être élagué en moyenne tous les six ans, hormis certaines espèces comme le micocoulier, le peuplier ou le tilleul, qui s'en passent bien volontiers. Une des raisons de leur succès comme en témoignent les sujets centenaires qui bordent l'allée des Tilleuls, en plein cœur de la Chapelle d'Elocques.

La sécurité avant tout

Tout a commencé il y a quelques années, quand plusieurs arbres sont tombés, trop vieux, malades ou frappés par la foudre... En 2013, par exemple, avec l'effondrement d'un marronnier sur une voiture rue de l'Abbé Six ; de deux peupliers du Canada au sein du parc Engrand, victimes de pics-verts en 2014 et deux autres dont le pied avait été brûlé dans le quartier de l'Épine ; ou plus récemment le sophora dans le parc François Mitterrand et un des poiriers d'alignement avenue des Martyrs, dont les racines étaient atrophiées, victimes d'un champignon... des chutes qui n'ont heureusement causé aucune victime ni dégât matériel trop important.

Néanmoins, ces incidents sont loin d'être anodins et auraient pu avoir des conséquences catastrophiques. Certains parasites et champignons lignivores peuvent abîmer un arbre au point qu'il devienne dangereux pour les passants : nécrosé, il devient cassant. Devant la gravité du problème, la Ville a alors décidé de faire expertiser progressivement les arbres situés sur le domaine public. Les agents communaux procèdent ensuite, si besoin est, à la coupe des sujets dont l'état inspirait de l'inquiétude et diagnostiqués comme dangereux, assurant la sécurité des usagers et le renouvellement du patrimoine arboré.



« Abattage dans les plus brefs délais »

En septembre 2018, un diagnostic de l'état des arbres pour la Ville de Lille et les communes associées d'Hellemmes et Lomme, a été réalisé par le Cabinet Arborétude. Si l'expertise arboricole doit s'étendre sur plusieurs années, les conclusions de la première partie mettent en évidence plusieurs sujets dont l'état sanitaire présente un important dysfonctionnement physiologique irréversible et qui devaient être abattus dès l'automne.

Trois arbres malades présentaient un réel danger et le cabinet indépendant recommandait fortement leur abattage dans les meilleurs délais. Le Service Espaces Verts a donc été missionné et a programmé l'abattage des sujets dès ce printemps.

Il s'agissait d'un **marronnier d'Inde** en bordure du Parc Engrand, touché par un agent pathogène de type bactérien, qui présentait une dégradation physiologique importante et devait être abattu. Dans la ruelle Saint-Sauveur, qui mène à la villa Lisbeth, à proximité du local de la Mémoire d'Hellemmes, c'est un **érable sycomore** qui présentait une forte altération mécanique et une plage nécrotique importante à partir de 7 mètres. Et dans le parc Bocquet, un **frêne commun** était également fortement dégradé et présentait un dépérissement généralisé dû à un dysfonctionnement au niveau du système racinaire.

Au-delà de ces trois arbres prioritaires, recensés par Arborétude, notre équipe de bûcherons a diagnostiqué d'autres sujets

menaçants dont certains devront également être abattus, notamment le peuplier du parc Engrand qui n'aura pas survécu aux lourdes attaques d'un pic-vert qui l'a rendu creux au point de ne pas pouvoir le conserver dans de bonnes conditions de sécurité ; il sera abattu et remplacé par un séquoia.



Abattage du frêne dans le parc Bocquet : un crève-cœur !

Le frêne commun est un grand arbre de 30 à 40 m de haut, à croissance rapide et d'une longévité pouvant aller de 150 à 250 ans. Du haut de ses 50 ans, celui du parc Bocquet pesait plusieurs tonnes et était un élément du patrimoine, au même titre que la Villa Lisbeth. Pour toutes ces raisons, la Commune n'abat pas ce type d'arbres à la légère. Avant de prendre cette décision, elle a demandé une expertise phyto-sanitaire détaillée au cabinet indépendant Arborétude.

Le rapport passe en revue les défauts majeurs de l'arbre, des racines aux branches en passant par le tronc ; les anomalies sont détaillées, leur intensité évaluée. L'expertise expose l'évolution probable de la situation et le verdict était sans appel : « abattage préconisé dans les plus brefs délais ».

L'Office national des forêts recommande de suspendre toute plantation de frênes en France. Il n'y a en effet aucun moyen de lutte efficace contre le champignon pathogène qui fait dépérir cette espèce.



Marcel, Arboriste-grimpeur

« Je travaille depuis trente-sept ans pour Hellemmes où je suis responsable de l'équipe de bûcheronnage.

J'interviens régulièrement pour l'élagage et heureusement plus rarement pour l'abattage éventuel des arbres de la commune. Au long de ma carrière, j'ai procédé à l'abattage d'une quarantaine d'arbres.

En général, je tronçonne à une hauteur de 20-25 mètres, mais il m'arrive parfois de monter jusqu'à 40 mètres. Quand on grimpe, la sécurité est essentielle. J'ai une formation de bûcheronnage avec une spécialisation en élagage passée au Lycée horticole de Lomme. Je n'ai jamais eu le vertige et si j'ai eu la chance de ne jamais tomber, il m'est arrivé de me blesser légèrement à plusieurs reprises, mais toujours sans gravité. Il faut dire que c'est un travail d'équipe et que chacun veille sur l'autre. J'ai eu la chance de travailler 17 ans avec Philippe en qui j'avais une confiance aveugle. C'était un excellent élagueur et un très bon abatteur, mais son évolution de carrière a mis fin à notre duo dans les arbres, même si nous continuons à collaborer car il est devenu technicien des services Espaces Verts de la ville. Heureusement, la relève est arrivée et j'ai plaisir à partager mes connaissances et mon expérience. Ça me fait mal au cœur à chaque fois que je dois couper un arbre, surtout lorsqu'ils sont très anciens, qu'ils font partie du paysage et qu'ils comptent dans la vie des gens. Parce qu'ils le connaissent depuis toujours ou parce qu'il représente un moment important de leur vie, qu'il évoque leur enfance ou une expérience. Des initiales dans un cœur ou d'autres petits messages gravés dans l'écorce témoignent aujourd'hui encore de précieux moments passés il y a plusieurs années, parfois des décennies.

Mais d'un autre côté, je me dis qu'ils sont malades et dangereux. Je préfère les abattre plutôt que les voir tomber sur une maison, un véhicule ou pire quelqu'un. C'est le cycle de la vie. C'est le travail, on n'a pas le choix ! Et puis après la déception de l'abattage, il y a la joie et la satisfaction de la plantation. Rien n'est plus valorisant que de planter un sujet et de le voir grandir, s'épanouir et devenir fort, pour permettre aux plus jeunes générations de se construire à leur tour des souvenirs... »



Les oiseaux volent au secours de nos arbres !

Au-delà des champignons et autres agents pathogènes, chenilles, vers et insectes peuvent aussi affaiblir les arbres et provoquer des réactions allergiques importantes chez les humains et les animaux.

Pour lutter contre leurs attaques, plutôt que d'asperger leurs gîtes de pesticides, la Commune d'Hellemmes a installé des nichoirs pour mésanges car une famille de mésanges peut manger à elle seule une centaine de chenilles par jour. On peut régulièrement les voir suspendues aux extrémités des rameaux, pour découvrir les larves ou les œufs attachés sous le revers des feuilles.

Un autre oiseau, le grimpeur, est toujours à courir le long du tronc et des branches pour retirer la vermine qui se cache dans les fentes et gerçures de l'écorce.

Pourvus d'un long bec et d'une langue plus longue et plus effilée encore, qu'ils introduisent dans les trous et gerçures des arbres, les pics-verts en retirent

les vers ou les œufs qui y sont déposés. On entend parfois ces oiseaux frapper à coups redoublés sur les troncs pour en faire sortir les insectes qui deviennent leurs proies.

Ces animaux méritent donc d'être protégés dans nos parcs et jardins. C'est pourquoi avec l'aide de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), des dizaines de nichoirs ont été installés dans des arbres de cours d'écoles, ainsi que dans les parcs labélisés « Refuge LPO ».



SOS Oiseaux : -30% en 15 ans... Il est urgent d'agir !

Comme vous avez pu vous en apercevoir, chaque printemps est un peu plus silencieux que le précédent. Les oiseaux disparaissent de nos campagnes et de nos villes à une « vitesse vertigineuse ».

On assiste depuis plusieurs années à la disparition massive des oiseaux, proche de la catastrophe écologique, puisqu'en moyenne, leurs populations se sont réduites d'un tiers en quinze ans.

L'intensification des pratiques agricoles est assurément l'un des principaux facteurs de cette érosion, avec notamment l'utilisation de l'agrochimie : les engrais et les pesticides, avec à la fois des insecticides, mais aussi des herbicides qui en éliminant les plantes, éliminent par ricochet les insectes dont se nourrissent de nombreuses espèces d'oiseaux.

Autre facteur, la perte des habitats avec la diminution des prairies, des haies, des petites mares, des petits murets... qui abritent des niches indispensables pour la reproduction des espèces.

Pollution, manque de nourriture, raréfaction de l'habitat impactent directement la vie et l'évolution des oiseaux et c'est là tout l'objet de la lutte menée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux qui est présente sur le territoire communal depuis la signature de la première convention en présence d'Allain Bougrain Dubourg, en octobre 2015.

Pour rappel, Hellemmes dispose de 3 parcs labélisés « Refuge LPO » : Gustave Engrand, Bocquet et François Mitterrand et mène de nombreuses actions en direction des oiseaux avec notamment des conférences, l'installation de postes d'observation et de nichoirs un peu

partout sur le territoire, mais aussi des animations portées par les associations comme Inersol et le Bizardin, ou encore les enfants de nos écoles et espaces éducatifs.

Pour aller encore plus loin dans la démarche, un local mis à sa disposition permet à la LPO de créer un emploi et de renforcer son ancrage sur Hellemmes. Cela va dans le sens de cette volonté commune d'agir au quotidien pour la protection des espèces, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, en contribuant à la préservation, voir à la reconquête de la biodiversité qui a hélas pris du plomb dans l'aile ces dernières années.





Benjamin, Arboriste-grimpeur

Benjamin, c'est la relève chez les bûcherons !

Arrivé en mairie d'Hellemmes en 2015, le jeune homme de 30 ans est titulaire d'un bac passé à l'Institut Horticole de Genech et d'un Certificat de Spécialisation en élagage qu'il a obtenu à Lomme.

Après avoir travaillé dans le privé, dans le Nord puis le Sud de la France, il est parti 2 ans au Canada : 1 année d'étude et 1 année de travail en tant que garde forestier. Son visa arrivé à terme, il est rentré au pays et a intégré les effectifs communaux, en tant qu'Arboriste-grimpeur.

Avec Marcel, c'est le choc des générations ! Les matériels et équipements, les techniques de coupe et de taille, la façon d'appréhender les problématiques environnementales... Si au départ un fossé semblait séparer les deux hommes, ils s'approprient finalement très vite, tant leur sensibilité et leur amour commun pour la nature les rapprochent.

Quand on lui parle de l'arbre en ville, il ne cache pas son indignation. Pour lui, l'arbre en espace urbain est soumis à bien des contraintes qui l'affaiblissent et peuvent causer sa mort. S'il s'accommode des causes naturelles ou indépendantes de l'homme, Benjamin manifeste son mécontentement dès lors que ce sont des facteurs humains qui sont à l'origine des dégâts pouvant causer la disparition d'un arbre. Il regrette tout particulièrement la mutilation du système racinaire lors des travaux de voirie, qui est source de contamination pouvant conduire à la réduction de la croissance et à terme à la mort de l'arbre. De même, il s'insurge lorsqu'il voit un stationnement sauvage qui occasionne des blessures quand les voitures se garent aux pieds des arbres, ou lorsque ces derniers subissent des actes de vandalisme qui provoquent des lésions dommageables...

Heureusement, bien que contraint, l'arbre en ville développe des facultés d'adaptation qui lui permettent de survivre et de participer à l'amélioration du cadre de vie des habitants.



Vincent, Arboriste-grimpeur

Autre membre de l'équipe chargé d'assurer la relève, Vincent est lui aussi arrivé en 2015.

Agé de 28 ans, il est titulaire d'un BTS passé au Lycée horticole de Lomme, d'une licence, et d'un Certificat de Spécialisation en élagage qu'il a décroché chez Perilhon Elagage à Templemars.

Un métier qu'il a choisi malgré ses difficultés et sa dangerosité.

Pour lui, exercer une activité qui allie la science de l'arboriste, celles du jardinier, du bûcheron, du paysagiste, et celle de l'alpiniste pour partie est quelque chose d'extraordinaire. Être là, au milieu des grands arbres, au contact de la nature, dominer le parc et se sentir libre, il adore ça ! Ce qu'il aime aussi dans son métier, c'est qu'il nécessite des aptitudes physiques particulières : il faut pouvoir grimper dans des arbres dont certaines variétés culminent à plusieurs dizaines de mètres de hauteur, manier des outils lourds et travailler dans des conditions parfois extrêmes (chaleur, intempéries...).

« Ce n'est pas sans risques, car le travail en hauteur expose à des chutes, et l'utilisation d'outils tranchants peut entraîner des blessures profondes. Même harnaché et dans des conditions de sécurité optimales, le zéro-danger n'existe pas et les sensations là-haut sont toujours aussi intenses. Ce travail demande une grande concentration, une vigilance permanente. Il faut être rigoureux et avoir une confiance absolue à la fois en ses collègues et en son matériel. »



La commune plante plus qu'elle n'abat

Du fait de son passé industriel, l'espace urbain de la Commune d'Hellemmes se caractérise par une forte minéralité. Dans un contexte où la demande sociale de nature en ville est forte, et où la lutte contre les effets du réchauffement climatique est prégnante, encourager la présence de l'arbre semble constituer un choix pertinent, un objectif à la fois accessible et efficace pour améliorer durablement la qualité du cadre de vie des Hellemmois. Élément essentiel du paysage urbain, l'arbre revêt différentes fonctions : écologiques, paysagères, sociales et économiques. C'est pourquoi la Municipalité lui accorde une place centrale, au cœur de ses politiques environnementales.

La Municipalité s'y est engagée : pour chaque arbre abattu, la Ville en plantera deux !

Etablir le ratio exact entre arbres abattus et arbres plantés est difficile, tant les données sont variables. Mais depuis 2014, la Ville opère de nombreuses plantations chaque année (80 en 2018 et 106 programmées à partir de l'automne 2019). C'est bien plus que ce qu'elle s'était engagée à faire.

À l'heure où les enjeux climatiques et de biodiversité mobilisent les énergies et pour accélérer encore la mise au vert de la cité, la commune veille à ce qu'espaces verts et plantations soient également partie intégrante des nouveaux programmes immobiliers qui voient le jour sur le territoire.

Pour les générations futures

Même si la Ville plante plus qu'elle n'abat, il n'en reste pas moins que ce sont des arbres jeunes qui viennent remplacer des arbres parfois centenaires. L'écart en hauteur se chiffre en dizaines de mètres, le caractère ombrageant a lui presque disparu. Planter jeune est le seul moyen d'assurer le développement de l'arbre, d'autant plus en ville. Dans dix ans les arbres plantés ressembleront davantage à leurs prédécesseurs et dans cent ans ils seront encore là : planter est aussi un geste adressé aux générations futures.

Le Service des Espaces Verts s'est donc organisé pour équilibrer les plantations sur plusieurs années afin de lisser le renouvellement des arbres dans le temps.

Une fois que l'arbre est coupé, ses branches sont broyées. Les copeaux sont ensuite réutilisés en compost, en paillage de massifs et pieds d'arbres ou pour la réalisation d'allées... Son tronc quant à lui est fendu et débité pour être ensuite mis à la disposition des habitants qui en font la demande. Toutefois, en cas d'attaque par un champignon et potentiel danger, le bois est évacué pour destruction.

Aménager le pied des arbres pour le protéger



Comme tout élément vivant, les racines ont besoin d'air pour respirer et assurer les fonctions d'ancrage et nutritive. Or, c'est la perméabilité et la porosité du sol qui garantissent la teneur en oxygène et la disponibilité en eau. Il est donc essentiel d'aménager le pied d'arbre en offrant des conditions de développement optimales et le passage au zéro phyto.

Différentes solutions existent :

- > **la végétalisation** : plantation de graminées et plus rarement de semis de fleurs au niveau du pied de l'arbre ;
- > **le mulch** : matériaux organique (copeaux de bois ou paillage décoratif) ou minéral (sablé, roche volcanique ou gravier) utilisés pour recouvrir le sol afin de le garder meuble, limiter l'évaporation et l'érosion ;
- > **l'utilisation de matériaux inertes** : les pavés, les grilles et les caillebotis (fonte, acier, béton), ou encore les matériaux coulés (stabilisés, agrégats, enrobés drainants).

Si l'aménagement du pied d'arbre permet de préserver son espace vital en le protégeant, il représente également un véritable intérêt paysager. Trop souvent, le pied d'arbre est un espace piétiné où s'entassent les détritiques et les poubelles. Les conséquences sont désastreuses pour l'arbre mais aussi pour la qualité de l'espace public.



Remplacer les arbres oui, mais par quelles essences ?

Chaque année, la ville plante de nouveaux arbres avec des caractéristiques distinctes. Passage en revue de leurs spécificités.

Une fois les arbres abattus, reste la question du choix de l'essence de leurs successeurs. Le plan de valorisation des espaces verts d'Hellemmes impose de remplacer chaque arbre coupé par au moins deux nouvelles plantations. Il s'agit pour la Ville de réfléchir aux caractéristiques des espèces, à leur adaptation et à leur évolution pour les décennies à venir.

L'objectif est de conserver une palette végétale suffisamment large pour à la fois maintenir une diversité paysagère et prévenir une éventuelle

épidémie qui viendrait décimer une essence spécifique. S'ajoute au choix des variétés, la question de la durée de vie, de la taille et des capacités d'adaptation des arbres à leur nouvel environnement.

En ville, on évitera par exemple le pin, qui avec son système racinaire, a la fâcheuse tendance à faire sauter les dalles des terrasses... ou le cyprès de Provence bien connu pour sa capacité à réveiller les allergies aux pollens. Erables, tilleuls, frênes, sophoras, marronniers, magnolias et acacias seront ainsi privilégiés.



L'érable est indéniablement l'une des plus belles espèces, notamment en période automnale. Toutefois sa croissance est longue et nécessite donc de longues années de patience. Les nombreuses variétés d'érables balaiement une large gamme de couleurs de feuilles, toutes plus éclatantes les unes que les autres à l'automne : pourpre, rouge écarlate, orange, jaune, ou argentée sur le revers... Déjà présent dans le parc de la mairie, on en trouvera bientôt dans le quartier de l'Épine et au Complexe sportif.

Le tilleul est un arbre majestueux, pouvant atteindre 30 ou 40 mètres. Il est très apprécié pour son parfum et son ombre. C'est aussi une plante mellifère dont les fleurs, très généreuses en nectar, sont très prisées des abeilles. A Hellemmes, on trouve de nombreux tilleuls dans le quartier de la Chapelle d'Elocques, avec notamment l'allée des Tilleuls et ses alignements d'arbres centenaires.

Le frêne est un arbre massif qui déploie ses branches sur plus de 10 mètres et a besoin d'un sol profond pour y planter ses racines. On le trouvera donc surtout dans les parcs de la ville (Engrand, Bocquet ou François Mitterrand). D'autres spécimens sont envisagés au square Denis Cordonnier et à l'Épine.

Le sophora est très apprécié pour sa beauté. Il fournit une floraison dense, notamment en fin d'été lorsque la plupart des autres arbres ont depuis longtemps fini de fleurir. Ses fruits, des gousses qui contiennent ses graines, tombent abondamment au sol et cet arbre nécessite d'être taillé fréquemment.

Le marronnier commun est un grand arbre rustique qui impressionne toujours par son imposante carrure et son port étalé, d'autant plus au printemps,

au moment où se déploie sa phénoménale floraison. La couleur des fleurs varie quelque peu selon les espèces, mais il s'agit généralement d'un blanc ou d'un beau rose vif. Sa croissance est très rapide et son couvert est particulièrement épais, ce qui le cantonne aux grands jardins. Son fruit à capsule épineuse renferme une ou deux grosses graines à ne pas confondre avec celles du châtaignier ! Contrairement à ceux-ci, les marrons ne se mangent pas, leur extrême amertume les rend inconsommables.

Le magnolia Soulange est un petit arbre rustique qui ne fait que très peu d'ombre, mais qui est très florifère, offrant de superbes fleurs odorantes en tulipe, blanches, roses ou pourpre foncé. Il a par ailleurs l'avantage de n'être que très rarement attaqué par des maladies.

Le bouleau est répandu et apprécié pour son écorce généralement blanche, mais aussi pour son feuillage léger qui procure une ombre douce en été. On l'aime également pour sa belle coloration automnale, et parce qu'il pousse très vite et dans tous les sols. De plus, il ne nécessite aucune taille ni entretien particulier.

Le métasequoia est un arbre majestueux au port conique régulier, un des rares conifères caducs. De croissance très rapide, il porte un feuillage de fougère finement découpé, doux au toucher, vert tendre au printemps, prenant de magnifiques tons d'or et de cuivre rose en automne. Cette essence de lumière et de sol frais à humide exige de la place et mérite un emplacement de choix dans un grand jardin. Il s'agit d'une espèce précieuse, devenue rare dans son pays d'origine (Chine), qui s'acclimate facilement sous nos climats tempérés.



Une bouffée d'oxygène dans la ville

Les espaces verts en chiffres...

Hellemmes compte plusieurs parcs, squares, jardins ou chemins de promenades sur son territoire. Au total, ils représentent une surface de quelque **33** hectares, qui constituent le poumon vert de la ville (1/10e de la superficie totale, soit 18,2 m²/hab.). Les espaces verts sont répartis sur **70** sites disséminés dans toute la ville ; le dernier, le verger conservatoire, a été créé en 2017.

17 aires de jeux pour enfants sont installées dans les parcs et squares de la commune (squares Dewas, Ferry, Flandre et Internationale ; parcs Leroy, Bocquet, F Mitterrand, plaine des Métallurgistes, Tisserands, Pavé du Moulin et l'Épine (x3) ; crèches et halte-garderie). Trois city stades et deux bouledromes viennent par ailleurs compléter ces aménagements.

15 C'est le nombre de jardiniers, bûcherons, élaqueurs qui fleurissent et entretiennent les espaces verts communaux.

Vue du ciel, le paysage dévoile, en une répartition équilibrée, la présence d'espaces verts partout dans la ville. Une photo aérienne permet d'évaluer la surface arborée en distinguant la présence de l'arbre dans le domaine public et dans les nombreux jardins privés, invisibles depuis la rue.

La ville compte au moins un parc, jardin ou square par quartier :

Parc Engrand et square des Tisserand pour la Guinguette ; Jardins de la Chapelle d'Elocques et parc Leroy pour Dombrowski ; Parcs François Mitterrand et Bocquet pour le Centre ; Plaine des Métallurgistes, squares de l'Internationale et Ferry pour Barrière-Boldoduc ; Bosquets, zones engazonnées et arborées, aires de détente sont omniprésents à l'Épine.

Tous sont pensés comme des lieux de vie et de loisirs pour tous, couples, familles... offrant des espaces de jeux, de loisirs et de détente.





Un verger conservatoire et un rucher

En 2017, c'est un verger conservatoire qui a été inauguré. 22 arbres fruitiers ont été plantés dans un bel espace vert en cœur de ville, à l'arrière de la Villa Lisbeth dans le parc Bocquet, déjà bien arboré et qui abrite de nombreux spécimens tels que des frênes, des chênes ou des hêtres... Un rucher a également été installé en fond de parcelle, où il est possible d'admirer 4 arbres remarquables : 1 chêne, 1 tilleul, 1 frêne à fleurs et 1 châtaigner.

Pour délimiter les espaces, deux types de haies ont été implantées sur le site. La première est champêtre. Composée d'aubépines, d'églantiers et de Cornouillers, elle fait office de séparation entre la partie verger et la partie rucher. La seconde est fleurie. Composée d'espèces essentiellement mellifères (cotoneaster, abellia, caryoptéris...), elle entoure le rucher.

Par ailleurs, pour préserver la biodiversité du site et perturber le moins possible la faune et la flore, les jardiniers de la commune ont opté pour une gestion raisonnée (pas de tonte, 1 à 2 fauchage par an, zéro phyto,...).

Outre son intérêt environnemental, ce verger a été aménagé dans un esprit pédagogique. Les petits Hellemmois se succéderont donc sur plusieurs générations aux pieds de ces poiriers ou pommiers. Selon les variétés et la saison, écoliers et conseillers de quartier participent à la récolte des fruits.

Composition du verger :

4 poiriers palissés

- 2 Beurrés Lebrun
- 2 Triomphes de Vienne

18 pommiers

- 3 Reinettes de Flandres
- 4 Doubles bons pommiers
- 2 Germaines
- 2 Reinettes de France
- 3 Colapuis
- 3 Cabarettes
- 1 Argilière

Une niche écologique au parc Engrand

Que ce soit dans les jardins, les parcs ou les forêts, les arbres dépérissant ou morts sont trop souvent jugés inutiles, voire dangereux, susceptibles de propager parasites et maladies aux arbres sains. Dans un milieu équilibré, au contraire, ils représentent un maillon essentiel de l'écosystème. Leur destruction systématique a pour conséquence la raréfaction de nombreuses espèces qui en dépendent. Ce n'est pas un hasard si le Grand Capricorne, la Rosalie des Alpes, le Pique-prune ou le Lucane cerf-volant, qui vivent dans le bois mort ou pourri, bénéficient d'un statut de protection dans notre pays.

S'il représente une source de nourriture pour de nombreuses espèces forestières, le bois mort est aussi une source de micro-habitats variés pour une large biodiversité, que ce soit au sol ou en cavités aériennes. En effet, ces micro-habitats sont indispensables pour abriter des espèces aussi variées que les rongeurs ou les chauves-souris ; ils sont aussi indispensables à la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes. Dans nos régions, on estime ainsi que 40% des oiseaux forestiers dépendent étroitement des cavités pour se reproduire. On distingue deux types d'espèces cavicoles : celles comme les pics qui vont sculpter eux-mêmes leurs cavités et celles qui vont utiliser des cavités existantes (chouettes, hiboux, martinet, moineau, étourneau, mésanges, sitelle, grimpeaux...). Des petits mammifères, comme l'écureuil ou le muscardin, occupent aussi régulièrement des cavités de vieux arbres.

Aussi, dans la mesure où un arbre mort ne représente aucune gêne et aucun risque, il arrive que le service des Espaces Verts décide de le laisser tel quel et ainsi laisser les insectes saproxylophages se charger de la décomposition. C'est le cas notamment d'un spécimen du parc Engrand qui sert aujourd'hui de niche écologique.



Travailleur acharné, le pic-vert pourrait rivaliser avec le meilleur des bûcherons

Pic-vert, pic-noir, pic épeiche et autres pics sont capables de grimper et de se maintenir fermement aux troncs des arbres grâce à leurs pattes robustes, aux orteils opposés deux par deux et à leurs griffes acérées.

Solidement agrippés à la verticale, ces oiseaux tapent le bois des arbres de leur long bec en forme de pic, et ce pour trois raisons :

- atteindre les insectes et leurs larves pour les dévorer ;
- utiliser le tronc à la manière d'un tambour pour communiquer ;
- creuser des cavités dans le bois mort pour y déposer leurs œufs.



En débarrassant l'arbre des insectes nuisibles, le pic-vert réalise une bonne action. Mais lorsqu'il est particulièrement remonté et qu'il s'acharne sur le même sujet, on constate qu'il a fait bien plus que creuser des petits trous... Un peuplier du Canada haut de 40 mètres a récemment fait les frais d'un pic qui, en matière de nid, avait visiblement des envies de grandeur. Résultat : percé de multiples trous sur toute sa circonférence, l'arbre est fragilisé et pourrait se briser à tout instant. Il devra hélas être abattu.

Claude PRUVOT,

Conseiller communal

Cadre de vie

Développement durable

Plan Climat Energie



Nos villes sont des sources d'émissions de gaz à effet de serre très importantes. Déjà elles subissent les effets du changement climatique et s'y développe le phénomène d'îlots de chaleur urbains.

Parmi les possibles stratégies d'adaptation au changement climatique, et notamment aux pics de chaleur extrême, la végétation en général et l'arbre en particulier est le moyen à la fois le moins cher et le plus facile à mettre en œuvre pour lutter contre et en atténuer les effets. L'arbre, par sa transpiration et son ombrage, a en effet un impact significatif sur le bilan énergétique de l'atmosphère urbaine.

En outre, cet impact positif est renforcé par les services écosystémiques qu'il apporte aux habitants : assainissement de l'air et des sols, piégeage du carbone, bien-être social... Il est aussi un facteur important de la biodiversité car il est le support vital d'une faune et d'une flore souvent riches, sous condition d'essences adaptées au milieu régional.

Précieux allié dans la lutte contre les changements climatiques, l'arbre est essentiel à notre bien-être et nous devons lui porter la plus grande attention.

C'est pourquoi nous avons mandaté un cabinet d'arboristes experts en gestion de patrimoine, qui a entamé un travail d'identification et de diagnostic de notre parc arboricole. Ce travail nous permettra de mieux connaître nos arbres, leurs essences, leur âge, leur état sanitaire. Nous pourrons ainsi envisager une gestion sur le long terme, mieux planifier les tailles et traitements éventuels, mais aussi et surtout prévenir tout risque d'accident.

En fonction de leur expertise, le cabinet nous fera des préconisations précises. Nous ne prendrons aucun risque : les arbres identifiés comme étant dangereux sans possibilité de sauvegarde seront abattus. C'est pourquoi nous avons orienté les arboristes pour diagnostiquer en priorité les arbres présents dans les endroits sensibles.

Au-delà de cette étude, nous allons dresser l'inventaire de notre patrimoine arboré dans son intégralité. Cela prendra sans doute plusieurs années, mais nous aurons ainsi une photographie exacte du nombre d'arbres et des différentes essences présentes sur le territoire. Connaissant leur état sanitaire, nous pourrons mettre en place un accompagnement attentif et assurer le renouvellement des sujets dépérissant.



Bertrand Morin et Fabrice Bueno

« Nous estimons la durée
de vie des arbres »



Créée en 2014 en Alsace, l'entreprise Arboretude est spécialisée dans le conseil et la gestion des patrimoines arborés. Elle intervient essentiellement sur le secteur Grand Est. Dans le cadre du marché lancé pour la ville de Lille-Hellemmes-Lomme, elle est chargée d'expertiser les arbres signalés comme étant dangereux. Bertrand Morin et Fabrice Bueno, dans le métier depuis 2003, ont accepté de répondre à nos questions.

Ha ! - Comment se déroulent vos interventions à Hellemmes ?

Arboretude - La Commune d'Hellemmes travaille en deux temps. L'équipe des bûcherons-élagueurs communaux repère dans un premier temps les arbres qu'elle estime fragilisés et les signale, sans en faire une expertise fine. Nous intervenons ensuite sur ces derniers. Cette démarche permet, pour la Ville, de réduire les coûts et de bénéficier d'un double regard sur l'état des arbres.

Ha ! - Comment sont pratiquées vos expertises ?

Arboretude - D'abord par l'analyse visuelle de l'arbre (V.T.A - Visual Tree Assessment). On commence par analyser l'environnement de l'arbre : Où est-il situé ? Reçoit-il assez de lumière ? Peut-il se développer dans cet environnement ? Quel a été son parcours ? A-t-il subi des tailles, quels genres ? Quel est son impact paysagé ?... Ensuite, on effectue les mesures dendrométriques : diamètre, taille de l'arbre, hauteur du tronc.

On observe les racines, le collet, le tronc, les charpentières, le houppier et les feuilles. Blessures, cavités, nécroses et agents pathogènes peuvent ainsi être constatés par l'œil de l'expert. Après avoir apprécié la vigueur de l'arbre, relevé et identifié les problèmes que présente tel ou tel sujet, on les hiérarchise en fonction de plusieurs critères : risquent-ils d'entraîner des dégradations rapides, ou des dégradations à plus long terme ? Le sujet est-il en capacité de réagir et de compenser les anomalies pour retrouver un état sanitaire stable ? Présente-t-il un danger pour les usagers ?

Ha ! - Utilisez-vous aussi des instruments pour vos analyses ?

Arboretude - Oui bien sûr. Dès lors que l'appréciation visuelle n'est plus suffisante.

Nous pouvons être amenés à utiliser différents appareils, notamment le maillet avec lequel nous heurtons l'arbre et écoutons les sons rendus pour en déduire la présence éventuelle de défauts internes à confirmer par d'autres méthodes. La tige sonde également, qui nous renseigne sur l'état interne des cavités (leur étendue et la présence de pourritures...). Elle ne cause aux arbres que des perturbations minimales qui ne créent pas de

nouvelle voie d'entrée pour les agents pathogènes. Le pénétromètre, sorte de perceuse avec une mèche de la taille d'un rayon de vélo. Cet outil permet de tester la résistance mécanique de l'arbre en mesurant la résistance à l'avancement de la mèche. Cet outil invasif est utilisé avec parcimonie. Il est préférable de le remplacer par le tomographe, avec lequel nous réalisons une sorte d'échographie de la partie étudiée (collet, tronc, grosses charpentières). Dans la grande majorité des cas, les outils confirment l'analyse visuelle.

Ha ! - Quand vous jugez un arbre fragile, que se passe-t-il ?

Arboretude - Nous estimons le temps qu'il peut être conservé. Dans de rares cas, la situation est très critique : l'état mécanique est tellement dégradé que le risque de rupture apparaît imminent. Nous préconisons alors leur abattage immédiat. Pour d'autres, dont l'expertise a révélé de gros problèmes (cavités mal maîtrisées, racines charpentières coupées ou autres), l'arbre n'est pas susceptible de s'effondrer dans l'immédiat mais peut tomber en cas de tempête ou de fort coup de vent. Nous demandons alors son abattage dans les meilleurs délais.

Et puis il y a ceux qui présentent des problèmes bénins ou tolérables : cavités compensées par l'arbre, haubanage possible de branches fragilisées etc. Pour ceux-là nous pouvons préconiser un simple suivi pour vérifier que l'arbre gère lui-même son problème ou proposer des traitements adéquats qui permettront d'aider l'arbre à stopper l'évolution de la maladie et ainsi éviter l'abattage.

Ha ! - Pour quels arbres êtes-vous le plus sollicité ?

Arboretude - La plupart des grands arbres qui ont subi de gros changements de leur environnement. C'est le cas des arbres qui d'une situation de parc quasi champêtre sont passés à une situation plus urbanisée. Depuis quelques années il y a de gros problèmes sur les marronniers dans le Nord. Ces derniers sont atteints par un chancre bactérien qui leur est parfois fatal. De même les frênes sont massivement touchés par un champignon pathogène venu de Pologne dans les années 1990.

Les bienfaits de l'arbre en Ville

L'arbre est un élément important des tissus urbains. C'est un organisme vivant qui répond à des fonctions écosystémiques. Le réduire à une simple expression ornementale serait une erreur car il est une composante essentielle du cadre de vie et offre de nombreux bénéfices contribuant à la qualité urbaine et à l'attractivité du territoire.

Les arbres sont des puits de carbone. Pendant leur croissance, ils contribuent à la séquestration et à la fixation du CO₂, principal gaz à effet de serre. De plus, la densité de végétation joue un rôle dans la captation des particules fines et peut aussi faire office de barrière sonore et visuelle efficace. Enfin, les arbres aident au rafraîchissement de l'air ambiant et, par conséquent, entraînent une baisse locale de l'effet d'îlot de chaleur urbain.

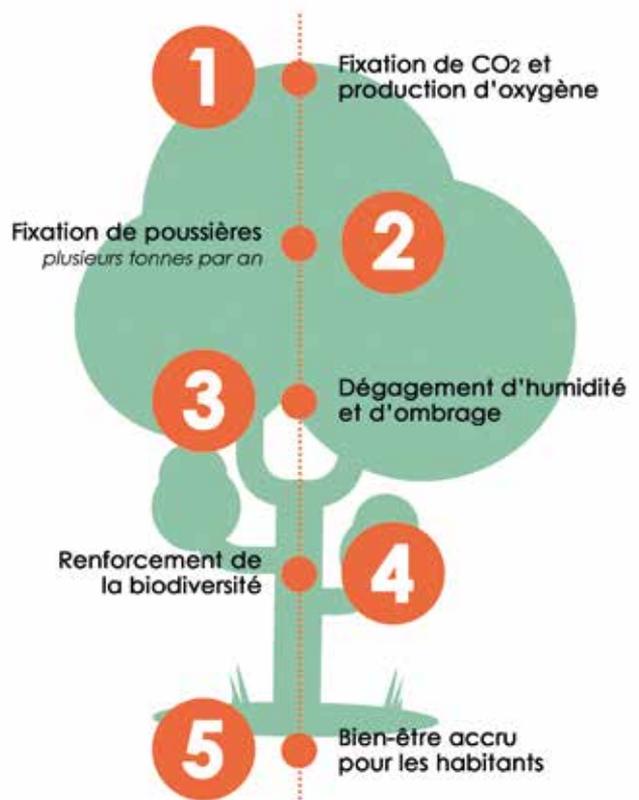
L'arbre favorise les continuités écologiques.

L'arbre est un support essentiel à la biodiversité et à l'épanouissement de la nature en ville. Il favorise la présence d'une faune et d'une flore diversifiée (oiseaux, insectes, petits mammifères, champignons...), la production de sols, la production d'oxygène...

Pour que ces bénéfices écologiques soient atteints, il est souhaitable de privilégier des espèces indigènes régionales, généralement plus résistantes aux maladies car habituées à l'écosystème local. Par ailleurs, l'arbre est souvent le premier lien avec la nature pour les citoyens. Il est donc un support pédagogique incontournable, permettant de découvrir les nombreuses espèces végétales et animales qu'il abrite, ainsi qu'un moyen d'appréhender, par exemple, le cycle des saisons.

L'arbre lutte contre la pollution atmosphérique

Asthme, cardiopathies, AVC... sont les principaux effets sur notre santé des particules fines et des polluants atmosphériques qui s'accumulent dans nos villes. La majeure partie de la pollution atmos-



phérique est causée par la combustion des carburants fossiles, comme ceux utilisés par les moteurs automobiles. C'est pourquoi il favorise les modes de transports doux.

The Nature Conservancy souligne le possible impact des arbres dans la réduction des concentrations de particules et des polluants atmosphériques (ozone, dioxyde de carbone, d'azote et de soufre...) : "un arbre est capable d'éliminer jusqu'à un quart de la pollution par les particules dans un rayon d'une centaine de mètres. Judicieusement planté, il constitue une barrière très efficace pour filtrer l'air vicié et protéger les personnes vivant à proximité". Ainsi, de grands arbres peuvent retenir jusqu'à 5,4 tonnes de CO₂ par an et 20 kg de poussière (rapport Asterès, Unep).

Explication : les feuilles des arbres captent les particules fines et les emprisonnent, empêchant ainsi la propagation des polluants. Par ailleurs, les arbres participent directement à l'amélioration de la qualité de l'air en ville en produisant de l'oxygène. Il est donc important de cibler les lieux de plantation, afin de protéger les zones particulièrement touchées par la pollution (près des autoroutes ou des zones indus-

trielles) ou les publics vulnérables (écoles, crèches, hôpitaux). Certaines essences ont aussi un impact positif sur la qualité de l'eau et des sols.

L'arbre protège des effets du réchauffement climatique

Outre le problème de la pollution, les villes sont également confrontées au danger de la chaleur urbaine, phénomène météorologique accru par le changement climatique.

En ville, les épisodes caniculaires sont de plus en plus fréquents et intenses. Les vagues de chaleur mortelles - pour les personnes âgées en premier chef - se multiplient (en été 2003, la canicule a fait environ 20 000 victimes en France, en l'espace d'une semaine).

Dans ce contexte, l'arbre joue un rôle de climatiseur urbain. S'il est capable d'assainir l'air, l'arbre peut aussi le rafraîchir localement et atténuer l'effet d'îlot de chaleur urbain. Ce phénomène se traduit par la persistance d'un dôme thermique, créant une sorte de microclimat urbain où les températures sont significativement plus élevées : plus on s'approche du centre de la ville, plus il est dense et haut, et plus le thermomètre grimpe.

Des études démontrent que les arbres plantés en ville seraient capables d'abaisser la température de 2 à 4 degrés autour d'eux, un chiffre loin d'être négligeable.

L'arbre structure le paysage et améliore l'esthétique

En ville, la nature doit être aménagée de manière à améliorer le cadre de vie des habitants et à rendre l'espace plus agréable. L'arbre devient alors le symbole du paysage urbain naturel, car c'est un élément visible, remarqué et fortement symbolique, qui met en valeur, ordonne et structure les espaces publics.

L'arbre, au même titre que les bâtiments, permet l'identification des espaces qu'il occupe. Son implantation en alignement produit de la continuité, il focalise le regard et ponctue les promenades lorsqu'il est isolé. La structure des plantations des arbres (isolé, alignement, en masse dans les parcs et jardins...) participe à l'articulation et à la hiérarchisation de l'espace urbain en lui conférant une meilleure lisibilité.

Les arbres adoucissent l'ambiance urbaine et créent des perspectives paysagères intéressantes. Au-delà de renforcer l'impact arboricole dans les parcs et jardins, ils permettent aussi d'apporter de la végétation dans l'environnement minéral du bâti et de la voirie. Dès lors, il est essentiel qu'ils soient de plus en plus placés au cœur des projets d'aménagements urbains.

L'arbre améliore la qualité de vie et renforce le lien social

De nombreuses études en sociologie et en psychologie ont démontré le rôle apaisant et anti-stress de la végétation qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie, en renforçant le lien social et le sentiment de sécurité. Planté au cœur des espaces récréatifs et de rencontre, l'arbre est un créateur de lien et source de bien-être physique et psychologique.

L'événementiel est aussi un axe de vie des parcs et jardins. Tout au long de l'année, ils s'animent au rythme de manifestations variées : festivals de musique, cinéma de plein air, rendez-vous aux jardins et autres fêtes champêtres...

L'arbre participe à l'attractivité économique de la commune

Un paysage urbain et la qualité environnementale d'une ville sont d'abord évalués à partir de la richesse de ses espaces arborés.

Le patrimoine végétal et arboricole contribue à l'image positive de la ville et de la place que cette dernière accorde à la nature en ville. Il participe activement au renforcement de l'attractivité économique de la commune.

La présence d'arbres publics ou de parcs boisés représente une incontestable plus-value qui accroît la valeur monétaire des biens immobiliers situés à proximité.

La valeur économique des arbres en milieu urbain se mesure aussi à travers les emplois directs et indirects qu'ils génèrent, l'arboriculture est une filière économique importante. La transformation et la valorisation de la matière ligneuse, issue de l'entretien des arbres en ville, en combustible ou en compost, participent au développement local de la filière bois.

Des arbres, des espaces verts, mais pas que...



Alors que l'été 2018 a été le deuxième plus chaud en France depuis la mise en place des relevés systématiques de température en 1850, les scientifiques tirent la sonnette d'alarme. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), dans un rapport remis au Maire par ses représentants locaux, en octobre dernier, exposait les conséquences d'un réchauffement des températures au-delà de 1,5 °C : vagues de chaleur répétées, extinction d'espèces... Des avertissements qui attestent de l'urgence de s'emparer de la problématique.

Si les arbres peuvent réduire de 20 à 50 % la concentration des particules fines et offrir une baisse de température de 0,5 à 2 °C dans les îlots urbains, verdifier ses projets ne suffit pas. Hellemmes n'a pas attendu ce constat pour agir, sur ses habitudes et politiques internes bien sûr, mais aussi en sensibilisant la population et soutenant les actions associatives et initiatives citoyennes qui dépassent largement le simple cadre de l'arbre. C'est par exemple les plantations réalisées avec les jeunes du Club Nature, l'implantation d'un verger conservatoire à l'arrière de la Villa Lisbeth dans le parc Bocquet avec un rucher à l'instar de celui de la



rue des écoles, ou encore la mise à disposition de terrains pour y créer une houblonnière, un jardin favorisant les écosystèmes et la biodiversité, des potagers urbains ou des jardins partagés en auto-gestion par les habitants...

Ce sont aussi les conseils et l'accompagnement des Hellemmois soucieux d'améliorer leur confort, de dépenser moins d'énergie ou moins d'eau, d'améliorer leur santé en utilisant des produits et des matériaux sains, de réaliser un audit énergétique et environnemental... Ce sont encore les aides financières accordées sous forme de primes (ravalement ou verdissement de façades, végétalisation de toiture, récupération des eaux de pluie, installation de panneaux photovoltaïques,...).

C'était en avril dernier la mise à disposition de composteurs individuels à 45 foyers hellemmois dans le cadre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, mis en place par la MEL et pour laquelle Hellemmes a été retenue, comme une reconnaissance de ce qui est mis en œuvre au niveau communal en matière de développement durable.

Des enfants de l'Espace Educatif Dombrowski ont participé à une opération « plantation de trèfles » dans le verger conservatoire, à proximité du rucher.



Club Nature : « Aux arbres citoyens ! »

Depuis plusieurs années, une dizaine d'enfants et de jeunes ados, curieux de mieux connaître et protéger la Nature et la biodiversité, se réunissent régulièrement pour débattre et impulser des actions citoyennes sur le territoire communal. Des opérations de plantations pour développer la végétalisation de la commune à la réalisation de bombes de graines (boules de terreau et d'argile mélangés avec des graines) pour fleurir les zones en friche, en passant par la fabrication de nichoirs pour les oiseaux, la sensibilisation au compostage ou les campagnes de ramassage de déchets et collectes d'objets usagés en vue de leur recyclage... dès qu'il est question de préserver notre environnement et d'œuvrer pour le bien être de chacun, le Club Nature ne manque ni d'idées, ni de dynamisme.

Parmi leurs projets, le reboisement de la commune est prioritaire : « Les arbres apportent de nombreux avantages à la ville : ils embellissent les rues, apportent des couleurs qui varient en fonction des saisons et permettent de mieux respirer parce qu'ils filtrent les pollutions et améliorent la qualité de l'air. Et puis, quand il fait très chaud, on se sent mieux à l'ombre sous les arbres. »

Ils assistent à des réunions de travail avec les élus en charge des politiques environnementales et les techniciens du Service Espaces verts, contribuent au choix des lieux et des essences à planter, et participent activement aux opérations de plantation comme ce fut le cas lors de la mise en terre des acacias boules sur le terrain engazonné de la place Hentgès, à proximité de l'abri-vélos inauguré en novembre dernier.

Découvrir, apprendre, protéger tout en s'amusant...

Quand ils ont du temps libre, nos explorateurs en herbe aiment enfilez leurs bottes et passer du temps dans les parcs et jardins, à planter, observer, découvrir et préserver les richesses de notre environnement.

Ouvert à tous les enfants qui souhaitent le rejoindre, le Club est une véritable école de la nature, où se côtoient la soif d'apprendre et l'envie de s'amuser. Les jeunes membres font preuve d'une imagination fertile et entreprennent nombre d'actions pour protéger la nature en ville. Et ça tombe bien car elle a bien besoin que l'on s'occupe d'elle !

Toi aussi tu aimes la nature et tu souhaites agir pour la protéger tout en t'amusant ? Le Club Nature est fait pour toi !

Renseigne-toi :
contact@dubnature-lm.org



Un écrin de verdure Le projet du jardin de la Filature avance !



Dans le HA ! du mois de Janvier, nous avons le plaisir de vous informer que le projet du Collectif du Jardin de la Filature à Hellemmes, était lauréat du premier budget participatif de la Ville. Quoi de neuf depuis ?

Le projet en quelques mots

Le Collectif s'est constitué en Juillet 2018 pour réaliser un jardin potager et d'agrément collaboratif sur l'espace vert en friche de la ZAC La Filature.

Conçu par les habitants pour les habitants, ce jardin veut être connecté aux gens, au patrimoine et à la planète, avec le double objectif de développer du lien social entre les 2000 habitants du quartier et de valoriser ce terrain historique.

Phase 1 : Le jardin mobile

La MEL a diligenté une étude pour analyser l'état du sol et des portances possibles (dalle de béton du parking souterrain sous le site). Une fois les résultats obtenus, elle pourra alors « mettre au propre » le terrain et permettre son accès à tous. En attendant, le Collectif a commencé la première phase du projet : « Le jardin mobile ».



Ainsi, plusieurs buttes ont été travaillées : une d'entre elles est désormais plantée en prairie fleurie, d'autres sont dédiées à la permaculture. Fleurs, arbustes et framboisiers ont été plantés.

Des outils de jardinage et des graines potagères « bio » ont été achetés avec l'aide de la Commune. Trois composteurs ont également été réalisés et sont utilisés par les habitants du quartier (des formations au compostage sont proposées).

Le premier grand évènement a eu lieu le 11 mai autour de la création de 7 bacs potagers hors sols. Une vingtaine de riverains a participé à l'opération qui a permis la plantation des premiers semis et l'installation de 2 récupérateurs d'eau de pluie. Une pataugeoire à oiseaux provisoire a été aménagée et des kilos de déchets de toutes sortes ont été retirés du terrain lors d'une opération rateau menée avec les enfants. Preuve que la création de lien social est déjà bien réelle, cette journée ensoleillée a aussi permis aux habitants du quartier de tous se retrouver autour d'un pot après les travaux et d'échanger sur les contours du projet.

De nombreux passants viennent à la rencontre des « jardiniers » pour recueillir des informations, les encourager et les féliciter pour l'amélioration visible du lieu, et pour certains rejoindre cette passionnante aventure urbaine ! Vous souhaitez rencontrer vos voisins dans une ambiance sympathique, apprendre le jardinage ou donner des conseils et partager votre expérience... Vous êtes les bienvenus ! Il suffit d'envoyer un message à l'adresse jardindelafilature@gmail.com pour recevoir des informations.

Et l'avenir ?

A court terme, le Collectif du Jardin de la Filature, qui compte déjà 60 participants, va évaluer l'impact des premiers aménagements et plantations et espère qu'avec l'arrivée des beaux jours, les habitants s'approprient le terrain et feront grandir ce projet : lecture au soleil, pique-nique familial, entretien-jardinage, moments festifs... Les projets à venir sont nombreux !

A l'horizon 2020, après les travaux de la MEL, le terrain nivelé et mis au propre pourra accueillir davantage de cultures et de plantations et permettra de nouveaux aménagements et usages. Une haie végétale sera plantée, ouverte sur l'extérieur, et des allées seront délimitées afin de faciliter le cheminement des visiteurs et la desserte des différents espaces. Côté végétal, de nouveaux bacs potagers hors sols et une arche à raisin seront créés, des arbres fruitiers, arbres et bosquets seront plantés et de nouvelles buttes s'ouvriront à la permaculture.

Côté mobilier, des poubelles, des bancs et des tables de pique-nique favorisant la convivialité seront installés. Serre, cabanon et récupérateur d'eau viendront compléter les équipements de jardin.

Côté actions, le Collectif compte multiplier les formations « composts » auprès des habitants de tout âge, la sensibilisation auprès des jeunes publics et bien d'autres événements culturels et artistiques...

Pour découvrir et suivre les aventures du Jardin de la Filature, c'est ici : www.facebook.com/jardindelafilature

< GRÂCE À FÊTE
LE MUR LILLE >

Les jeunes d'Akado à Roland Garros...

Le 13 avril dernier, « Fête le Mur Lille » organisait le *Tournoi des Ch'tiots* au TCL Lille Métropole (partenaire depuis la création en 1999), afin de permettre aux jeunes de nos quartiers de mettre un pied dans la compétition. Et quel succès ! Plus de 40 jeunes, issus des centres sociaux Projet, Abrisseau, Lazare Garreau et de clubs FFT comme le TC Lillois, le TC Hellemmes, le TC Wasquehal et le TC Noyelles les Seclin ont participé à ce tournoi.

Au cours de cette journée, de nombreux ateliers sur la pratique du tennis, à différents niveaux, furent organisés avec comme leitmotiv : le tennis contre l'exclusion ! Car le tennis est aujourd'hui un sport accessible, qui n'est plus élitiste, avec de véritables valeurs de respect de soi, de son adversaire, des règles, un esprit d'équipe, le dépassement de soi... un sport qui se veut facteur d'insertion, de citoyenneté et de solidarité au travers une réelle mixité sociale.

Grâce au partenariat développé avec la ville de Lille et le Tennis club Lillois, des jeunes représentants des structures Akado ont pu accompagner le Tennis Club Hellemmois et participer au tournoi. Ils ont ainsi pu goûter au plaisir de taper dans la petite balle jaune et affronter leurs homologues des quartiers du faubourg de Béthune et de Lille sud, mais aussi des sportifs plus confirmés issus des clubs de la métropole.



SUR LE PODIUM :
Iris HERLENT ; Laura VERFAILLIE ;
Annabelle CHOQUET ; Diatrou CISSOKO.

La 1^{ère} édition de ce *Tournoi des Ch'tiots* a tenu ses promesses en terme de mixité, convivialité et esprit sportif. Et cerise sur le gâteau, nos fêtelemuriens ont été invités à assister à la célèbre « Journée des Enfants » à Roland Garros le samedi 25 mai dernier. Matches d'exhibition, entraînement des champions et différentes activités ludiques comme celles de devenir juge de ligne le temps d'un match ou même de fouler la terre battue des courts de Roland-Garros... Une journée riche en émotion et des souvenirs plein la tête pour nos jeunes Akadossiens !



< GALERIE DES DROITS >

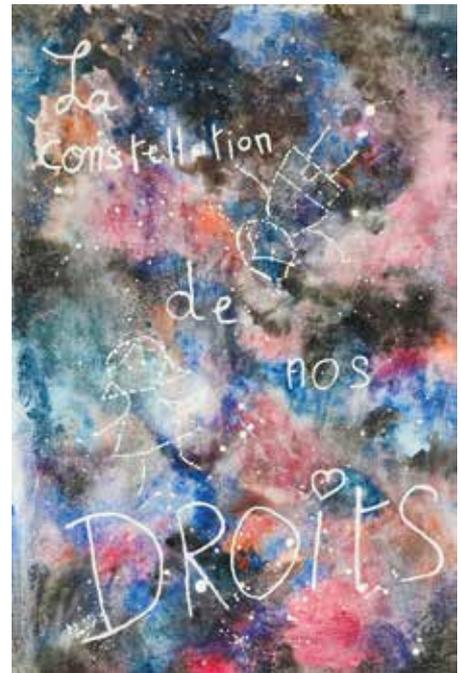
2 affiches hellemmoises « coups de cœur »

A l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), la Fédération nationale des Francas a rappelé son engagement à promouvoir et faire vivre les droits des enfants sur l'ensemble des territoires.

Après avoir inauguré cette année anniversaire, en organisant, le 12 février, « la Nuit des droits des enfants » durant laquelle les coups de cœur vidéo et autres productions ont été décernés, la Fédération nationale a organisé « la Galerie des droits », le 3 avril dernier.

Agis pour tes droits : de l'expression à l'action

Il s'agit d'une opération de promotion, de défense et de mise en œuvre des droits de l'enfant, tout au long de l'année. Ce projet traduit la volonté de faire de la CIDE, le cadre de référence de tous les acteurs éducatifs, en s'assurant que les droits de l'enfant soient effectifs sur chaque territoire. Mais aussi de promouvoir la convention auprès de l'ensemble des citoyens, en valorisant la contribution apportée par les enfants à la vie et à la transformation du territoire.

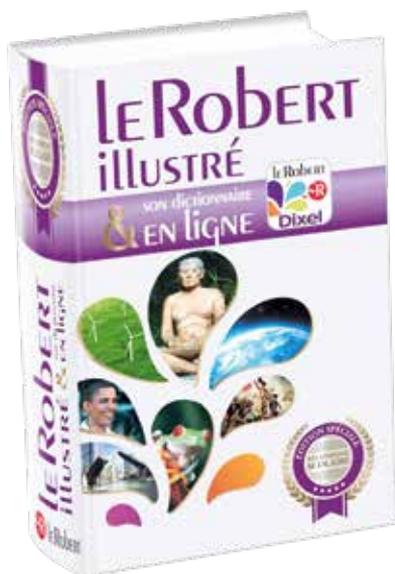


« Agis pour tes droits » est l'occasion de monter un projet autour des droits de l'enfant au sein de l'école, des activités périscolaires, ou encore des accueils de loisirs. Les productions réalisées par les participants ont pour objet de présenter leurs opinions sur la concrétisation des Droits des enfants (droits de protection, de participation, aux loisirs, etc...).

Affiches, chansons, clips vidéo, sculptures et autres réalisations des enfants ont ainsi été envoyées fin 2018 et soumises à un jury départemental constitué pour l'occasion.

2 coups de cœur pour Berthelot/Sévigé

Dans la catégorie « Affiches », deux productions hellemmoises ont été sélectionnées pour représenter le Nord au niveau national. Il s'agit de « La constellation de nos droits » et « J'ai le droit d'avoir une alimentation suffisante et variée », toutes deux réalisées par l'Espace éducatif Berthelot/Sévigé. Un grand bravo aux lauréats, bravo à toutes les structures et aux enfants qui ont participé à cette belle initiative citoyenne et merci à l'équipe d'animation qui voit ici son investissement pour faire découvrir et défendre les droits de l'enfant récompensé !



< EDUCATION >

Cartes bibliothèque et dictionnaires pour les élèves de CM1 et CM2...

C'est depuis quelques années un moment incontournable de fin d'année scolaire. A l'occasion des fêtes d'écoles qui se dérouleront fin juin, 233 élèves qui vont quitter le CM2 et donc l'école primaire pour entrer au collège vont recevoir une carte de bibliothèque qui leur donnera accès gratuitement à l'ensemble des services des bibliothèques et médiathèques de Lille-Hellemmes-Lomme, ainsi qu'au bibliobus.

Avec cette carte, ils pourront emprunter jusqu'à 15 documents (livres, CD, DVD, magazines...) en même temps pour une durée de 3 semaines (avec possibilité de prolonger ses emprunts de 3 semaines supplémentaires). Ils pourront également réserver en ligne, sur PC ou smartphone, jusqu'à 5 documents de l'ensemble du réseau, avec livraison sous 3 jours ouvrés dans la médiathèque de leur choix. Un compte-lecteur en ligne pourra être ouvert pour profiter de nombreux services et ressources en ligne, où qu'ils soient, 24h/24 et 7j/7.

Les CM1 quant à eux se verront remettre le plus complet des dictionnaires encyclopédiques. Précieux outil qu'ils apprendront à maîtriser en CM2 et qui les accompagnera tout au long de leur vie de collégiens et encore plus tard... Nouveauté cette année, en plus de l'ouvrage papier illustré, les élèves bénéficieront d'un accès au dictionnaire en ligne avec sa banque d'images et ses compléments exclusifs pour aller plus loin : une mine d'informations accessibles en un clic, idéale pour les exposés ! Ils pourront aussi accéder à de nombreuses vidéos retraçant 120 ans d'Histoire sur des thèmes en lien avec les programmes scolaires et l'actualité, et sur les plus beaux sites du patrimoine mondial : du monde gréco-romain à la France, en passant par l'Égypte, l'Europe et l'Asie...

250 ouvrages seront ainsi distribués, pour un montant de 4 982,26 euros.

233 cartes bibliothèque
250 dictionnaires avec version en ligne
5.000 euros

Tous à vos appareils !

Vous êtes un adepte de la photographie et vous aimez votre ville ? Ce jeu est fait pour vous !

L'association La Mémoire d'Hellemmes lance sa grande opération « **J'♥ ma ville, je la photographie** » et invite tous les habitants à y participer. Objectif : raconter Hellemmes, ses quartiers, son patrimoine et ses habitants lors d'une exposition dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Afin de valoriser les richesses connues ou méconnues de la commune, l'association sollicite les photographes, amateurs ou confirmés, pour raconter la ville à travers leur regard. Les photos peuvent présenter des bâtiments, des sites historiques, des sujets insolites ou encore des scènes de vie... Elles peuvent être en couleur ou en noir et blanc, d'hier ou d'aujourd'hui, mais en aucun cas retouchées.

Un même participant peut déposer jusqu'à 4 images (format numérique et légendées avec identification du site et date de la prise de vue). Certaines d'entre elles seront sélectionnées pour être exposées les 20, 21 et 22 septembre à l'Espace des Acacias.



En acceptant de transmettre ses photos à l'association, le participant autorise implicitement la commune d'Hellemmes à les exploiter gratuitement, sur tout support de communication (sites web, réseaux sociaux, dépliants, magazine communal, ...) dans le cadre strict de la promotion de l'opération. Les photographes retenus devront décharger la commune de toute revendication ou réclamation quant à la propriété matérielle et intellectuelle de leurs photos. En tout état de cause, le participant s'engage à proposer une photographie dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui est, d'une manière générale, conforme à l'ordre public et aux bonnes mœurs. L'organisation s'engage de son côté à mentionner les copyrights précisés lors du dépôt des photos.



Je prends ma photo
(ou je scanne la photo de mon choix)



J'envoie mon fichier et mes coordonnées
(au format numérique à lamemoiredhellemmes@orange.fr)



Les photos sélectionnées seront exposées
(à l'occasion des Journées du Patrimoine)

Les sujets portent sur votre rapport à la ville, ce que vous en aimez, les quartiers que vous préférez, les groupes de gens avec qui vous partagez des tranches de vie, vos itinéraires favoris, les lieux qui vous touchent, etc. Photos à remettre à l'association avant le 30 août 2019.

Vous aimez votre ville, photographiez-la !

+ d'infos :
La Mémoire d'Hellemmes
176 rue Roger Salengro
1 Parc Bocquet
☎ 03 20 91 63 01



Nos Quartiers d'Été : édition 2019

En juillet et août, Nos Quartiers d'Été s'installent à Hellemmes, Fives Nord et Saint-Maurice Pellevoisin. Venez profiter d'activités et d'animations gratuites tout l'été sur tout le territoire.

Cette année encore, de nombreuses associations ont répondu à l'appel à projet dans le cadre du dispositif Nos Quartiers d'Été. Cette initiative originale, initiée par la Région Hauts-de-France et soutenue par la commune d'Hellemmes, consiste à impulser des actions pour animer et faire vivre les quartiers inscrits en géographie prioritaire durant la période estivale : fêtes de quartiers, spectacles culturels et activités sportives, rencontres inter-quartiers... Ce florilège d'animations de proximité, qui s'étendra du 29 juin au 31 août, permettra aux habitants les plus fragilisés de sortir d'un quotidien parfois pesant, le temps d'un atelier, d'une petite fête, d'un repas ou d'une visite culturelle...

Des animations à foison pour l'été

Comme toujours, les NQE rassembleront toutes les générations autour d'activités très diverses. Des initiatives généreuses et de qualité prendront vie dans chaque quartier : imaginées et organisées par les associations locales et par les habitants eux-mêmes, elles permettront à tous ceux qui partent peu ou pas du tout en vacances, de profiter ensemble et gratuitement, de joyeuses journées estivales. L'occasion pour chacun de tisser des liens, faire des rencontres et des découvertes, prendre le temps de discuter, échanger, participer, dans une ambiance détendue et conviviale. Bref, se construire des souvenirs et des liens nouveaux.



Quelques temps forts :

> 29 juin à Lille-Fives (12h30-22h30)

« Fives en fête » ouvrira le programme des réjouissances. Nos voisins fivois nous invitent à une journée festive avec parade des géants, défilé enfants/parents, cortège de vélos, village d'animations, repas de quartier, concert Lille 3000 - Eldorado, feu d'artifice et mapping pour clôturer la journée.

> 6 juillet au Parc Leroy, Hellemmes (13h-23h)

« Quartier des délices ». Nombreuses animations et jeux en plein air pour une journée bucolique placée sous le signe du Mexique. Théâtre de marionnettes, jeux traditionnels, création de livres, segway, jeux gonflables et création de mobilier de récupération rythmeront votre après-midi. En soirée, tortillas et fajitas raviront vos papilles, de quoi se revigorer avant d'assister à la projection d'un film en plein air. A vos transats !

> 6 juillet au Parc Barberousse - rue St Gabriel, Lille Saint-Maurice (15h-23h)

« A la poursuite d'Eldorado ». Ateliers d'animations et spectacles tout au long de l'après-midi, avec notamment de la danse brésilienne, un parcours en calèche, un stand photo, une animation autour du conte, un concert, des jeux coopératifs, des ateliers "faire soi-même" et une exposition... Une ambiance musicale accompagnera le repas de votre soirée qui s'achèvera avec un feu d'artifice.



> 20 juillet au square Lardemer, Lille-Fives (15h-23h)

« On dirait le sud ». Reconstitution d'un village typique du sud de la France avec initiation à la poterie, fabrication de parfum, dessins sur le thème des tournesols du sud-ouest, escalade, pédalo, lecture de contes à l'ombre, châteaux de sable, confection de souvenirs de vacances en coquillages, redécouverte du quartier à bord d'une calèche, granitas, goûter avec tropéziennes... Pour clore la journée, vous pourrez déguster une paëlla géante au son d'artistes locaux, avant d'assister au feu d'artifice.

> 24 août à l'Épine, Hellemmes (13h-23h)

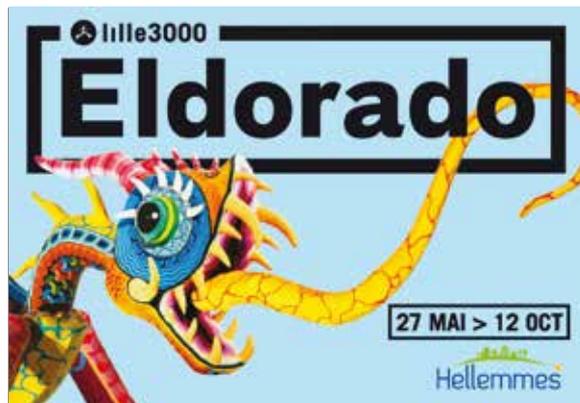
Village d'animation avec au programme : escalade, tir à l'arc, sports de combats, jeux traditionnels... Les enfants pourront s'amuser sur une structure gonflable et créer des marionnettes, pendant que les plus grands pourront jardiner ou fabriquer du mobilier à partir d'objets de récupération. Fidèle à la tradition, la journée se terminera par une séance de cinéma nocturne.

> 26 août, place Hentgès, Hellemmes (à partir de 14h)

Le vélo sera à nouveau à l'honneur en ce dernier lundi du mois d'août. « Le nez dans le guidon » fait son retour avec ses vélos rigolos et atypiques, son circuit baby-vélo, sa piste de bmx, ses segway et sa rando-famille... Nouveauté cette année, nous vous proposons de découvrir le « Bike-polo », une variante du polo à cheval inventée en Irlande en 1891 : un vélo, un maillet, une balle et des buts... Facile !

Et bien sûr, le rendez-vous incontournable des amoureux de la petite reine : Le Guidon d'or avec son épreuve féminine suivie du critérium professionnel masculin qui nous offrira cette année encore un plateau des plus relevés (programme à venir sur www.Hellemmes.fr).

Envie de bouger...



CULTURE

ELDORADO À ENGRAND

Parc Gustave Engrand, rue Faidherbe

Du 1^{er} juin au 28 juillet

Rens/Horaires sur www.hellemmes.fr

Les indiens de l'Eldorado

Mayas, Aztèques et Incas.

Exposition permanente (SAGA / JM Cardon)

Dabu et ses crâneurs

Exposition peintures (crânes et squelettes dans la culture mexicaine) - Daniel Burgraeve

Cabinet des curiosités

Exposition - Florian, Alain, François

Street Art

Eldorado du pochoir - Steph Scfreeart

Yarn bombing -Y Redlich, B Neu

Fresque participative - Baba Jung

Sculpture

Sculpture bois de récup' - Baba Jung

Sculpture bronze - Boureima Ouedraogo

Véga Project

Exposition photos, peintures, sculptures

A Adamczyk, E Crémer, M Gothier M Tenfiche
(vernissage et concert le 28/06)

CONCERTS

Eldorado – Musiques d'Amérique latine

Concert du Cercle Symphonique d'Hellemmes. Dir. Frédéric Bara.

Eglise Saint-Denis, rue Faidherbe

Samedi 15 juin à 20h (Entrée libre)

Concert d'été de l'Harmonie d'Hellemmes

Parc François Mitterrand (Mairie)

Dimanche 23 juin à 11h

CONCOURS video

50 ans de l'UCAH

Envoyez vos films sur Hellemmes (5 minutes max.)

avant le 30 juin à l'UCAH ; Projection des films sélectionnés le 7 septembre lors du festival « 50 ans, ça se fête ! ».

Rens. : 03 20 41 82 59

DECOUVERTE

Des étoiles plein la tête - Planétarium itinérant

Espace des Acacias, du 1^{er} au 5 juillet

Découverte des éléments qui composent l'univers.

ANIMATION

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin, de 19h à 22h

Animations musicales dans les cafés hellemmois et sur la Place Hentgès.

Rens. : www.hellemmes.fr

HELLEMMES EN FAMILLE

Fête de la famille et du sport

Complexe sportif A. Cornette

Samedi 22 juin, à partir de 14h

Stands, ateliers et animations pour la Petite enfance et la jeunesse. Démonstrations et initiations à de nombreuses disciplines sportives.

Rens. : 03 20 41 82 57



NOS QUARTIERS D'ETE

Animations de quartier aux couleurs mexicaines

Parc Leroy (rues Jacquard/Jeanne d'Arc)

Samedi 6 juillet, de 12h à 23h

Stands associatifs, création artistiques, fabrication de mobilier de récup', segway, structures gonflables, cinéma de plein air,...

En soirée : tortillas, fajitas et autres.

FÊTE NATIONALE

Festivités du 14 juillet

Place Hentgès, **dimanche 14 juillet, 14h/23h**

Stands, podium musical et feu d'artifice,...

Podium : Charlotte Berger (lauréate du concours Daniel Balavoine) / Tribute Obispo / Adryano / Prescilla Betti / Gwendal Marimoutou / Collectif Métissé.

NOS QUARTIERS D'ETE

Animations de quartier

L'Epine (rue de la Ville de Naumburg)

Samedi 24 août, de 12h à 23h

Stands associatifs, création artistiques, activités sportives (arc, escalade, combat...), jeux traditionnels, structure gonflable, jardinage, fabrication de mobiliers de récup'...

En soirée : cinéma de plein air

CHASSE AU TRESOR

Des mots dans la ville

Chasse aux mots dans les rues d'Hellemmes et invitation à l'écriture (Artémo la Fabrique)

Du 1^{er} juin au 23 septembre

Rens. : 06 79 19 33 04

LE NEZ DANS LE GUIDON

Animations autour du vélo

Place Hentgès, **lundi 26 août à partir de 14h**

Piste BMX, baby-vélos, vélos fous, segway, Bike-polo, rando-famille...

Critérium féminin

Critérium professionnel « Le Guidon d'Or »

PETITE ENFANCE

CAFE DES PARENTS

Moment d'échanges entre parents d'enfants de 0 à 6 ans et professionnels

> **Un été en sécurité avec nos enfants**

Salle Coget à l'Epine, **jeudi 13 juin de 9h à 11h**

Rens. : 03 20 79 97 40

SANTE

DON DU SANG

Collecte organisée par l'EFS

Espace des Acacias, pl. Hentgès

Mercredi 21 août, de 15h à 19h30

DEMOCRATIE

CONSEIL COMMUNAL

Séances publiques

Espace des Acacias,

Mardi 11 juin à 19h,

Mardi 1^{er} octobre à 19h

< ACCES AU DROIT >

Une nouvelle conciliatrice à l'Espace Citoyen

Méconnus et pourtant très efficaces, les conciliateurs de justice assermentés dénouent à l'amiable chaque année plus de 200 000 litiges liés au voisinage, à l'habitat ou à la construction, contribuant ainsi à désengorger les tribunaux.

SA MISSION :

TROUVER UN ACCORD ENTRE DEUX PARTIES EN CONFLIT POUR REGLER DES PETITS LITIGES A L'AMIABLE ET AINSI EVITER D'ALLER EN JUSTICE.

Espace Citoyen

Point d'accès au Droit

118 rue Roger Salengro

☎ 03 62 26 08 32

marie-claude.parent@conciliateurdejustice.fr

En cas de désaccord avec une personne et s'il peut être envisageable de résoudre ce différend sans entamer une action en justice, il est possible de faire appel à un conciliateur. C'est un moyen simple, rapide et gratuit pour trouver une solution à un litige.

Le conciliateur de justice peut intervenir dans de nombreuses affaires de la vie quotidienne (mitoyenneté, copropriété, querelles de voisinage, conflits entre propriétaires et locataires, contestation de factures,...).

Côté formalités, quand un compromis est trouvé, un constat d'accord est signé. En cas d'inexécution des engagements pris par l'une ou l'autre partie, le juge peut être saisi pour donner force exécutoire au constat d'accord.

A Hellemmes, suite au départ de Christian BAYART, c'est maintenant Marie-Claude PARENT qui officie. Auxiliaire de justice assermentée, elle se tient à votre disposition sur rendez-vous à l'Espace Citoyen, les premiers et troisièmes mercredis du mois.

< PRÉVENTION-SANTÉ >

Plan canicule

Chaque année, l'été s'accompagne de périodes de fortes chaleurs, facteurs de risques pour les plus fragiles. Dans le prolongement du plan canicule mis en place par la Préfecture du Nord, la commune vous accompagne, via son Espace Seniors.

Nous invitons dès à présent, les personnes de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap à se faire recenser en cas de déclenchement d'une alerte canicule, en remplissant la fiche d'inscription disponible à l'Espace Seniors ou téléchargeable sur www.hellemmes.fr

La Commune d'Hellemmes se mobilise et vous rappelle quelques bons gestes.

Espace Seniors
172 rue Roger Salengro
☎ 03 20 04 90 28

LA CANICULE C'EST QUOI ?

LES GESTES À ADOPTER

- JE BOIS TRÈS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU
- J'humidifie mon corps et je me ventile
- Je mange en quantité suffisante
- J'évite les efforts physiques
- Je ne bois pas d'alcool
- Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour
- Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

LES PREMIERS SIGNES D'ALERTE

- Crampes
- Fatigue inhabituelle
- Maux de tête
- Fièvre > 38°C
- Vertiges / Nausées
- Propos incohérents

En cas de problème :
 - Appelez les secours ou un proche
 - SAMU : 15
 - POMPIERS : 18
 - POLICE SECOURS : 17
 - SOS MÉDECINS : 0 824 46 91 91

GRUPE SOCIALISTE & PERSONNALITES

UNE VILLE DURABLE !

Notre action s'inscrit pleinement dans le cadre de la charte d'engagement du Plan Climat Energie Territorial signé avec la MEL en 2015 pour l'environnement et le développement durable à Hellemmes. Pour cela, nous avons mis en œuvre un programme de rénovation de nos bâtiments communaux afin de baisser leur coût énergétique. Nous accompagnons l'installation de jardins partagés et soutenons les associations locales dans leurs initiatives de sensibilisation ou d'intervention, ainsi que le club nature en direction de notre jeunesse. Nous replantons deux arbres dès que nous devons nous séparer de l'un d'entre eux suite au diagnostic d'experts. La nature en milieu urbain contribue au développement d'un environnement plus sain et au respect de la biodiversité, ce qui constitue un principe fort dans tous nos quartiers. Il est important d'agir au quotidien ! Le développement durable est un développement vertueux, qui doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Vivian RINGOT

Groupe Socialiste et personnalités

LES ECOLOGISTES D'HELLEMMES

LES ABEILLES À QUOI ÇA SERT, ET POURQUOI EN AVONS-NOUS BESOIN ?

Nous pensons connaître l'utilité des abeilles ; non seulement leur miel nous régale, mais elles participent activement à la pollinisation et donc à la production de fruits et légumes. En visitant les fleurs pour se nourrir de leur nectar, elles embarquent du pollen qu'elles dispersent ensuite sur les cellules femelles des fleurs de la même espèce. Un tiers de ce que nous mangeons dépend de ce travail « bénévole ». Les agriculteurs sont intéressés par la présence des abeilles, ils en ont besoin. Même si une partie de la pollinisation se fait aussi par le vent et les autres insectes, c'est 30% de rendement en plus qu'on peut attendre en présence des abeilles.

Mais elles sont en danger pour de multiples raisons : les maladies, les prédateurs qui en raffolent ou encore les insecticides et autres produits chimiques qui intoxiquent les abeilles. C'est pourquoi les apiculteurs et les amis de la nature lancent régulièrement des alarmes pour leur sauvegarde. Comme nous avons tendance à sous-estimer l'importance des abeilles, pour mieux les défendre il faut mieux les connaître. De nombreux ouvrages existent, et plus récemment des MOOC (formations sur internet) comme celui portant sur "les abeilles et l'environnement" permettent d'acquérir ces connaissances. A Lille, à Villeneuve d'Ascq - et dans de nombreuses villes - des ruchers écoles forment des apiculteurs amateurs. Et dans les écoles, des ateliers peuvent être l'occasion de rencontrer des apiculteurs.

A Hellemmes depuis une dizaine d'années des ruches sont installées dans un enclos rue des Ecoles, c'est le rucher Annick-Demolin. L'association "Tous Voisins" s'en occupe et organise des fêtes de l'abeille. Depuis 2016, la ville a favorisé l'installation des ruches d'une apicultrice dans un enclos du petit verger de la villa Lisbeth. Plusieurs apiculteurs amateurs ont également installé des ruches dans leur jardin. Ils demandent pour cela une autorisation

en Préfecture et reçoivent un numéro d'apiculteur. Toutes ces réalisations créent du lien social et permettent une meilleure connaissance de notre environnement, elles mettent en relief l'interdépendance entre l'écosystème et les relations sociales.

Pour l'avenir, d'ici une dizaine d'années, les projets de développement d'une réserve nature au chemin Napoléon pourraient permettre l'implantation d'autres ruches.

Au-delà de ces projets, nous devons tous aider les abeilles en semant des fleurs mellifères ou en plantant des arbustes mellifères (il en existe des dizaines, la variété est grande). La biodiversité actuellement menacée concerne les trames bleues et vertes mais aussi nos jardins, balcons, tous les espaces publics et privés.

Nous devons sauver les abeilles, mais aussi les observer, admirer comment elles agissent toujours pour le bien commun, et peuvent nous servir de modèle ! Bien sûr elles le font parce qu'elles sont programmées biologiquement pour le faire; et nous, serions-nous capables de le faire en utilisant notre liberté et notre libre arbitre ?

Les élus

du Groupe des écologistes d'Hellemmes.

GRUPE COMMUNISTE & CITOYENS

NAUFRAGE DU LIBÉRALISME

Les dérives libérales ont, depuis des années, dopé le vote populiste, affaibli la classe ouvrière et moyenne et relancé la lutte des classes. Une page se tourne, celle du retour des rentiers du libéralisme qui ont infléchi, à leur profit, le partage des richesses dans notre société.

En 2019, tout craque : la politique, l'économie, la géopolitique. Le monde libéral a dynamité la classe moyenne alors que les deux tiers peinent à maintenir leur niveau de vie. Justement sous les traits du vote populiste. Nul doute que ces tensions ne produisent un monde fort différent de celui d'aujourd'hui.

Notre président de la république se targue de chiffres sur l'emploi et la croissance, mais l'économie est menacée par de profonds déséquilibres et des inégalités toujours croissantes. Casse des services publics, de l'enseignement, travail précaire... Refusons que la France et notre ville d'Hellemmes, que le monde de demain soient uniquement gouvernés par une poignée de riches dont l'unique objectif est de s'enrichir encore et encore sur le dos de celles et ceux qui ne récoltent jamais - ou très peu - le fruit de leur travail.

En politique, nous nous devons d'être sincères, de défendre des valeurs populaires, d'être disponibles dès qu'il s'agit de défendre notre ville, défendre les plus modestes. Attention, le populisme est dangereux pour nos vies et celle de nos enfants !

Dans 10 mois, en mars 2020, auront lieu les élections municipales. Ne vous laissez pas bernier par des personnes qui ne pensent qu'à eux, qu'à leur carrière, quitte à changer d'orientation quand ça les arrange ! Vous voyez de qui je parle ?

« Toute société qui prétend assurer aux hommes la liberté doit commencer par leur garantir l'existence »
L. Blum.

Je vous souhaite de bonnes vacances et du repos.

Roger MALY

Groupe Communiste et citoyens

HELLEMMES BLEU MARINE

Nous tenons à remercier tous les électeurs qui nous ont apporté leur confiance et croient qu'une autre politique est possible.

L'idée de l'UE de travailler ensemble pour améliorer la vie des citoyens afin de construire un monde meilleur s'éloigne. Désormais ce sont les lobbies industriels et les financiers qui dirigent l'UE. Les parlementaires décident de notre quotidien et réduisent nos libertés (contrôles sur nos vies, privatisation de nos barrages, aéroports, destruction de notre agriculture) en favorisant un libéralisme à outrance. Peu d'actions sont entreprises pour la protection de la nature et nous en avons la preuve avec le report pour 5 ans de l'utilisation du glyphosate que nous retrouvons tous dans nos urines et qui s'avère, avec les pesticides, un véritable cataclysme sanitaire et écologique.

Ne soyons donc pas surpris des résultats des urnes ici et à travers l'Europe. Continuons à défendre notre pays et espérons que les alliances au parlement permettront de défendre une politique qui réponde enfin aux attentes des peuples européens.

Jean-Rémy DUMESNIL

Hellemmes Bleu Marine

LES GENS D'HELLEMMES

QUELLE PLACE POUR HELLEMMES, COMMUNE ASSOCIÉE ?

Les Gens d'Hellemmes n'ont aucun représentant au conseil lillois. Jamais, la mairie de Lille n'a rencontré un seul de nos représentants officiellement. Et pis encore, notre liste ne peut pas proposer de candidats à la MEL lors des élections communales. Supposons que Les Gens d'Hellemmes gagnent les élections, aucun de nos élus ne pourrait faire entendre la voix d'Hellemmes ni à Lille ni à la MEL. A notre avis, il est temps que le statut des villes associées évolue et prévoit des représentants de toutes les listes dans ces 2 assemblées. Où est le sens démocratique de ces regroupements de communes ?

Et puisqu'on parle d'élections, un petit mot sur celles des européennes. Le mécanisme de l'élection fait que les scrutins ne reflètent pas la réalité de notre vie sociale. Les initiatives citoyennes qui ont lieu un peu partout même à Hellemmes n'apparaissent pas dans ces résultats. Les partis doivent s'y atteler sérieusement pour regagner la confiance des électeurs et de la jeune génération afin de répondre à leur demande de démocratie et de total changement de mode de vie.

Notre vie sociale et démocratique réelle est bien plus palpitante et riche que ça !

Gisèle HUBERT, Bernard JOLY et Virginie DELETTE

Les Gens d'Hellemmes

UNION POUR HELLEMMES

Texte non fourni au moment où nous lançons l'impression de ce magazine.

Florian THIEFFRY

Caroline NOLLET

Union pour Hellemmes

Place Hentgès - Hellemmes

14 juillet 2019

Animations dès 17h

Présenté par Alexandre DESRUMEAUX

Charlotte BERGER (Lauréate du concours Daniel Balavoine)

Tribute OBISPO

ADRYANO

PRESCILLA BETTI

GWENDAL MARIMOUTOU



Collectif Métissé

23H / FEU D'ARTIFICE

Petite restauration, buvette et stands d'animations et de jeux divers proposés par les associations hellemmoises.

Rens. : 03 20 41 82 98

www.hellemmes.fr


Hellemmes
la ville à vivre